



LA LETTRE DE LIAISON DU CLIVE



Décembre 2005

Edito

Dernière minute ...

Le père Noël a adressé ce jour un courrier au président Niglo...

Dans ce courrier, le père Noël s'inquiète du devenir de la fameuse taxe sur les résidences mobiles terrestres et précise : « Avec la taille de mon traîneau, je vais y laisser une part importante de mon chiffre d'affaire et je vais devoir faire un plan social »... Une centaine d'emplois seraient menacés...

La CGT (Confédération Générale des Trolls) s'annonce très pessimiste. FO (Féérique Organisation) ne cache pas non plus son inquiétude...

Les représentants de ces syndicats auraient déclaré : « Déjà que la production était en baisse du fait d'un appauvrissement généralisé des catégories les plus pauvres ! »

Le père Noël se veut rassurant et promet que des reclassements sont prévus chez Blanche-Neige qui assure, de son côté, avoir assez à faire avec les sept nains de plus en plus inquiets...

Le Père Noël aurait précisé : " Ça sent le sapin... J'ai les boules ! "...

Nul ne sait ce qu'il a voulu dire exactement, mais une chose est sûre : la vigilance s'impose. Il convient de suivre avec une attention particulière l'évolution de ce projet de loi...

Joyeux Noël et bonne année 2006,

William Jumelin, william.jumelin@wanadoo.fr

Sommaire :

- Page 1 : édito
- Page 2 : le mot du président
- Pages 3 à 6 : DROMESQERE, projet Socrates/Comenius
- Page 7 : projet européen : appel aux adhérents
- Page 8 : taxe caravane
- Pages 9 et 10 : Le projet Inde / ARDI
- Pages 11 et 12 : ADI, un jour Joseph...
- Page 13 et 14 : Le colloque de Quimper
- Pages 15 et 16 : le centre social comme outil...
- Page 17 : femmes du voyage en Europe
- Page 18 : MRAP et CERCIL (les Tsiganes pendant la 2^{nde} guerre mondiale)
- Page 19 : Vive ensemble nos différences
- Page 20 : Le CRI de Pascale
- Page 21 : Le meilleur d'Annie : camions écoles
- Pages 22 à 26 : enfants Roms, regard sur la formation des enseignants
- Page 27 : Ecrire pour inscrire
- Pages 28 à 31 : fiches de lecture
- Page 32 : J'aime la galette, fiche de prep'

Le mot du Président

En ce mois de décembre je suis heureux de vous souhaiter à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année... Le père Noël n'a pas oublié le CLIVE, puisque grâce au soutien de Madame REPAIRE, la maman de Virginie, le CERCLE de l'INDUSTRIE et du COMMERCE nous a fait parvenir un chèque de 500 Euros. Merci donc à Madame Repaire pour l'attention qu'elle porte à notre association, et grand merci au Cercle de l'Industrie et du Commerce pour ce chèque généreux qui nous aidera sans nul doute à mener à bien certains de nos projets.

L'actualité récente (projet de taxes sur les caravanes) et les réactions qu'elle a suscitées, m'ont rendu destinataire d'un grand nombre de courriels, que j'ai souhaité tout naturellement vous retransmettre, car c'est ainsi que je conçois le « i » de CLIVE... Toutefois je sais que certain(e)s d'entre vous se sont trouvé(e)s submergé(e)s par des mails qu'ils (elles) n'avaient plus le temps de lire... Aussi au niveau du bureau le choix a-t-il été le suivant : à compter d'aujourd'hui, dans la rubrique OBJET des courriels que nous enverrons, nous essaierons de penser à préciser « CLIVE » pour les messages internes à l'association, et dont il faut que vous preniez connaissance de façon prioritaire. Tandis que nous préciserons « INFO » quand l'info contenue ne sera pas en lien direct avec la vie de l'association... Ainsi le tri parmi les courriels reçus sera-t-il plus facile, en particulier pour celles et ceux qui n'ont pas l'ADSL... (mais au fait ? comment font-ils ?...)

Le projet DROMESQERE est en route et **nous comptons sur la participation d'un grand nombre d'entre vous** (cf. mot de Virginie à ce sujet page 7).

La revue numéro 2 étant entre vos mains (ou plus exactement devant vos yeux !) nous commençons dès aujourd'hui à stocker les articles, news, contenus divers... qui figureront dans le numéro 3 à paraître... quand on pourra ! A vos plumes, à vos claviers, je vous le rappelle, il n'y aura de revue que celle que vous ferez, sans votre participation la revue numéro 3 ne verra pas le jour !

Gérald et Sébastien, étudiants en BTS informatique à Rennes et qui ont accepté de travailler bénévolement pour construire notre site internet, ont été très pris en fin d'année (BTS blanc) et seront absorbés en janvier/février par un stage en entreprise. Mais leur travail pour le CLIVE reprendra après, avec un objectif de mise en service en fin d'année scolaire... Merci Gérald, merci Séb !

Dernière chose ! la date de notre prochaine AG a été fixée au samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet 2006 (du samedi en début d'après-midi au dimanche après le repas de midi, pour laisser à chacun(e) le temps d'arriver et de repartir...). Nous nous retrouverons pour l'AG statutaire bien sûr, mais aussi pour 24 heures d'échanges et de convivialité ! Le lieu n'est pas encore fixé, région parisienne ou Orléans, selon les disponibilités que nous trouverons en termes d'hébergements... mais réservez d'ores et déjà cette date pour être des nôtres !

BONNES FETES à toutes et à tous, que 2006 soit une année riche et bénéfique pour toutes et tous et sur tous les plans...

Thierry CHEVROLET, thierry.chevrolet@wanadoo.fr

APPEL A RE-ADHESION...

Vous souvenez-vous qu'il faut renouveler votre adhésion avant le 31 décembre ?

Il y a actuellement 57 adhérents + 4 collectivités associées... Par contre seulement 45 adhérents ont renvoyé leur fiche individuelle, et... quelques-uns ont oublié de renouveler leur adhésion pour l'année 2005/2006... **Merci aux retardataires de penser à envoyer un petit chèque de 10 € à Josiane (à l'ordre du CLIVE) et/ou leur fiche individuelle par courriel à Thierry...**

Le bureau

Projet Dromèsqere Euroskòla (École européenne du chemin)
119074-CP-1-2004-1-ES-COMENIUS-C21
Compte rendu de la réunion de copartenaires des II Journées transnationales
23-27 novembre 2005 – Paris (France)
[Rectorat de l'Académie de Paris – 44, rue Alphonse Penaud, 75020 Paris]

Entités présentes et personnes participantes :

- **Consejería de Educación de la Región de Murcia, CECREM** (Murcia, Espagne)
 - . Juan NAVARRO
 - . José Emilio LINARES
- **Asociación Nacional Presencia Gitana, ANPREGIT** (Madrid, Espagne)
 - . Manuel MARTÍN RAMÍREZ
 - . Xavier MARTIN
- **Institutul Intercultural Timisoara, IIT** (Timisoara, Roumanie)
 - . Călin RUS
 - . Raluca HERNEA
- **Ecole d'adaptation des gens du voyage, EAGEV** (Orléans, France)
 - . Andrée CHASTEL
- **Association Nationale CLIVE**, (Rennes, France)
 - . Thierry CHEVROLET
 - . Virginie REPAIRE
 - . Josiane MICHON AGUEFF
 - . Patricia FERTE



23 novembre 2005 : Arrivée des participants étrangers

24 novembre 2005 : Déroulement des journées de travail, selon l'Ordre du jour

1- Début des séances de travail: remise de matériels et documentation, et présentation des partenaires

Organisme coordinateur

- **Consejería de Educación y Cultura de la Región de Murcia, España. Dirección General de Enseñanzas Escolares. Servicio de Atención a la Diversidad (Département de l'Éducation et de la Culture. Gouvernement régional de Murcie. Direction générale d'enseignements scolaires. Service d'attention à la diversité).**

La Dirección General de Formación Profesional, Innovación y Atención a la Diversidad est une institution publique ayant des compétences dans l'éducation pour la Région de Murcie, en tant que responsable de la planification, la gestion et l'exécution de la politique éducative. Cet organisme possède une large expérience dans le domaine de la formation télématique et dans le développement de projets dans le Programme Socrates, à travers les établissements scolaires, centres éducatifs qui en dépendent.

Organismes participants

- **Asociación Nacional Presencia Gitana (Espagne)**

ONG espagnole agissant sur tout le territoire national depuis sa création en 1972 comme association civile indépendante, à caractère socioculturel et à but non lucratif. Elle est membre du Forum pour la coordination des organisations tsiganes de l'État espagnol, membre aussi de l'Union romani internationale,

du réseau d'éditeurs Interface et du Réseau européen contre le racisme (ENAR) au sein de l'UE et avec le soutien de la Commission européenne. L'association compte 6000 membres associés et/ou sympathisants d'origine et de statut socioculturel divers, dont d'importantes personnalités nationales et internationales dans le domaine social, culturel et intellectuel qui font partie de son Conseil consultatif. Presencia Gitana coopère habituellement avec des organisations internationales comme le Conseil de l'Europe, l'OSCE, l'UNESCO et la Commission européenne.

- Institut Interculturel de Timisoara (Roumanie)

Association roumaine, autonome, non gouvernementale, ayant une activité culturelle, civique et scientifique, sans buts politiques, qui adhère aux valeurs et aux principes du Conseil de l'Europe en matière d'interculturalité. Structuré depuis 1990 comme Institut pour l'éducation interculturelle et la recherche-action sur la cohésion du tissu social, la formation continue d'enseignants qui travaillent avec des minorités nationales, particulièrement les enfants tsiganes, l'éducation civique et les droits de l'homme, la diversité et le patrimoine culturel, originellement soutenue par le Programme de "Mesures de confiance" du Conseil de l'Europe, ainsi que le soutien des autorités locales de Timisoara. L'IIT promet, au niveau national et international, le climat de tolérance et de communication interethnique spécifique à la ville de Timisoara et à la région du Banat. Les thèmes majeurs de leurs projets sont : l'éducation interculturelle, l'éducation à la citoyenneté démocratique, les relations minorités-majorité, la coopération transfrontalière et la problématique rom/tsigane.

- Association nationale Centre de Liaison et d'Information Voyage-École (France)

En juillet 2003, en marge de l'Université Européenne d'été à Dijon, consacrée à la scolarisation des Enfants du Voyage, un certain nombre d'enseignants français ont décidé de réactiver une association nationale d'enseignants impliqués dans la scolarisation des voyageurs, le CLIVE (Centre de Liaison et d'Information Voyage-Ecole), créée en 1985 (association régie par la loi de 1901) et qui était en sommeil depuis plus de dix ans...

Le 15 novembre 2003, ils se sont réunis à Paris au Centre de Recherches Tsiganes, et ils ont constitué un nouveau bureau tout en procédant à quelques modifications de statuts.

Le 18 septembre 2004, a eu lieu à l'École des Voyageurs d'Orléans une première journée de rencontre.

La dernière Assemblée Générale des adhérents a eu lieu à St Briac (35) le week-end des 14 et 15 mai 2005.

L'association a pour but de favoriser :

- la réflexion, l'échange de savoirs, de pratiques et d'outils didactiques et pédagogiques;
- la mise en réseau d'enseignants adhérents;
- la connaissance des faits, méthodes et dispositifs de scolarisation sur l'ensemble du territoire français,
- les actions en vue d'une meilleure adéquation entre la réalité de l'enfance tsigane et des gens du voyage en âge scolaire et l'institution scolaire.

- Ecole d'adaptation des gens du voyage d'Orléans (France)

L'école d'adaptation des Gens du Voyage d'Orléans est une école publique située sur l'aire d'accueil d'Orléans La Source. C'est une école spécialisée qui accueille les enfants itinérants de 6 à 16 ans. Elle a pour but de préparer les familles et les enfants itinérants à fréquenter les écoles ordinaires. Elle a été créée en 1980, elle compte 4 enseignants et accueille une moyenne de 350 élèves par an. Elle travaille en partenariat avec les écoles et collèges de secteur ainsi que l'association ADAGV (Association Départementale Action pour les gens du voyage) et l'Agglo Orléans Val de Loire.

Le CLIVE et l'École d'adaptation des gens du voyage s'incorporent au projet en remplacement du partenaire français initial : le Collège Fontaine des Ducs à Châtillon sur Seine, qui a finalement dû renoncer à participer au projet après un cumul de circonstances adverses insurmontables qui ont rendu impossible sa continuité. Avec leur participation, les nouveaux coparticipants élargissent, approfondissent

et enrichissent la perspective étatique d'une manière complémentaire (une association nationale et un établissement spécifique local).

2- Aspects généraux de la gestion du projet

1. - Présentation aux nouveaux partenaires du financement et de l'avancement du projet

Financement :

- L'école d'adaptation des gens du voyage et le CLIVE sont co-partenaires. Le travail réalisé par les enseignants de l'école d'adaptation sur leur temps de travail sera la contribution de la France pour ce projet européen, soit 30% du budget assigné au partenaire français.
- L'association Presencia Gitana assume la gestion financière du projet pour des raisons d'optimisation des ressources et la Consejería de Educación de Murcie assure la coordination générale du projet.
- Les experts français seront sollicités et rémunérés par Presencia Gitana à travers un contrat de travail entre les deux parties selon les modalités prévues dans le budget pour la France, dans les termes que signalent les normes du Manuel administratif et financier établi par la Commission pour le programme dans le cadre duquel se déroule le projet. A cet effet, et afin de consolider l'opportunité de leur incorporation, des consultations ont été réalisées auprès du Bureau d'assistance technique du programme à la Commission européenne au cours des journées de travail de cette rencontre.

Avancement du projet:

. Présentation de la structure du site, comparaison avec des sites existants présentant une structure similaire, explications par les collègues de Murcie, discussion collégiale autour des modifications à apporter.

Le futur site, ouvert à tous, destiné plus particulièrement à des enseignants, médiateurs, éducateurs,... et focalisé sur les besoins en formation comportera une présentation des cours ainsi que des thèmes complémentaires : informations générales (news), table virtuelle, agenda, bibliographie, matériel pédagogique et liens.

. Présentation de l'étude réalisée à Murcia : l'étude porte sur la situation des tsiganes dans la région de Murcie. Différents aspects ont été traités : Etude de terrain, accès à l'école, acquisition des rythmes scolaires. L'analyse des résultats est en cours et sera diffusée en janvier.

. Mode de fonctionnement hiérarchisé: un coordonnateur international, un coordonnateur national, un responsable de section. Chaque pays aura un accès direct : www.dromesqere.net/ro (fr) (es).

25 novembre 2005 :

1- Présentation du site web

Espace de travail réservé en cours de construction.

A ce sujet, le coordinateur de l'Institut Interculturel de Timisoara propose la modification de l'image d'ouverture du site web, la restructuration des différentes sections dans l'introduction du site. Il s'engage également à réaliser une présentation des objectifs, destinataires... du site web, à placer comme introduction de ce dernier. Le thème du drapeau du partenaire roumain est également à revoir.

2- Structure du cours télématique

Les visées de ce cours gratuit ne sont pas purement théoriques : les contenus doivent permettre aux professionnels d'améliorer leurs pratiques sur le terrain.

Le suivi des cours pour le stagiaire est assuré par un tuteur qui contrôle le travail, encourage l'élève et gère le fonctionnement global du cours télématique.

Le cours est classé en 6 unités de valeur définies lors de la réunion de Murcia et qui se succèdent d'une manière séquentielle : l'accession à l'unité de valeur supérieure par le stagiaire suppose l'obtention de l'unité de valeur antérieure. Les six unités sont les suivantes :

- histoire du peuple Rom/Tsigane,
- culture et société : ses manifestations,
- exclusion et inégalités : lutte contre la discrimination,
- pédagogie interculturelle,
- bonnes pratiques en matière de scolarisation,
- médiation interculturelle

Toutes les unités de valeur sont définies selon une même structure : contenu, approfondissement, activités et production, autoévaluation.

A l'issue du parcours de formation, une activité reprend la totalité des thématiques.

Les Roumains et les Espagnols ont déjà présenté une proposition de contenu du cours. Les français s'incorporent sur la trame existante, tout en conservant la structure, ils se proposent de l'adapter à la situation française.

3- Diffusion du projet

Les partenaires diffuseront largement le projet dans chaque pays (sujet, objectifs) en utilisant de nombreux supports variés (internet, presse locales et nationales, colloques, conférences, cours,) ventilés dans divers organismes. L'importance de la diffusion du projet est rappelée. Tous les aspects sur la diffusion prévus dans le document de la table virtuelle (abordé lors de la réunion de Murcia) seront inclus.

4- Calendrier, planification et distribution des tâches

- 31 décembre 2005, présentation du rapport intermédiaire
Tâches à réaliser pour ce rapport : organisation des contenus du site web
- Avant le 31 janvier 2006, il est nécessaire de : nommer les responsables de chaque section du site web, préparer les contenus de chacune d'elles, et préparer le guide de ressources d'attention à l'élève tsigane dans chaque pays.
- 31 janvier 2006- 30 mars 2006, mise en route du site web avec ses contenus, promotion du site et organisation des inscriptions, développement des contenus du cours télématique et formation des tuteurs (formation assurée par les différents partenaires).
- 31 mars 2006-30 juin 2006, lancement du cours test (50 stagiaires maximum par pays)
- 30 juin 2006-31 août 2006, adaptation des cours, ajustements selon les résultats du cours test
- 1^{er} juin 2006-31 août 2006, ouverture des inscriptions aux sessions à venir : deux sessions prévues : septembre à décembre 2006 et janvier à avril 2007 (périodes ajustables selon les nécessités locales des différents partenaires)

Deux vidéoconférences étaient initialement prévues pour l'année 2006, les partenaires présents proposent de communiquer plutôt sous forme d'audioconférence, moins onéreuses, afin de ventiler l'argent ainsi disponible sur d'autres postes (nécessité de réunions nationales complémentaires).

Le partenaire roumain (Institut Interculturel de Timisoara) s'engage à envoyer avant le 10 décembre un rapport sur les activités réalisées, tâches, diffusion, temps consacré...

Suite à l'impossibilité de la continuité du partenaire français initial, un rapport motivé des circonstances qui ont occasionné son abandon du projet sera élaboré. Il sera également rendu compte de manière détaillée des démarches réalisées en vue de l'incorporation des nouveaux copartenaires qui ont assumé leur participation en remplacement du partenaire initial.

26 novembre 2005

Évaluation autocritique de la réunion transnationale par les participants.



La prochaine réunion transnationale, où seront évalués les contenus et l'avancement dans l'exécution du projet, est prévue aux alentours de mars 2007, à Timisoara (Roumanie).

27 novembre Paris sous la neige...

27 novembre 2005 : Départ des participants vers leurs pays respectifs.

"Le CLIVE et le projet Dromesqere Euroskola : appel aux adhérents"

Dans le cadre de notre participation au projet européen Dromèsqere Euroskòla, nous devons dès à présent commencer à réaliser une **bibliothèque** et une **base de données de ressources nationales**.

Cette *bibliothèque* et cette *base de données*, disponibles à partir du 31 janvier sur le site web ouvert au public européen, serviront de soutien aux autres activités du projet et seront utilisées par chaque personne intéressée par l'interculturalité et la culture rom/tsigane.

LA BIBLIOTHEQUE : Responsable Annie Huvet. Mail : a.huvet@free.fr

Evolutionne, la bibliothèque sera divisée en sections et comprendra plusieurs rubriques :

- **Informations générales** : "news" ;
- **Agenda** : dates d'événements, de colloques, de séminaires, de communication ;
- **Bibliographie** ;
- **Liens permanents** (autres sites web intéressants) ;
- **Matériel pédagogique**.

Nous comptons *dès à présent* sur votre participation pour nous communiquer plus particulièrement :

- toutes les **dates importantes** de rencontres, colloques, journées d'étude dont vous avez connaissance pour cette nouvelle année 2006 !
- et la liste des **outils pédagogiques** que vous utilisez avec les enfants tsiganes et voyageurs et qu'il vous semble pertinent de faire connaître, accompagnée de 2-3 trois lignes de description (type de matériel, objectif d'utilisation, public concerné, etc...).

LA BASE DE DONNEES : Responsable Virginie Repaire. Mail virginie.repaire@free.fr

La base de données sert de guide de ressources nationales. Elle comprend notamment une liste détaillée des **personnes et organismes actifs** sur l'ensemble du territoire.

Dans un souci d'exhaustivité, nous faisons appel à vous pour nous communiquer les **coordonnées des organismes ressources**, actifs dans votre département ou région. Ces organismes "ressources" comprennent :

- les **associations** qui travaillent **pour** et **avec** les Tsiganes et Voyageurs (dans le domaine pédagogique, culturel, de l'insertion sociale, etc...) ,
- et les **institutions ou personnes qui les représentent** et qui peuvent servir de référent (IA, IEN, CASNAV, REP, Coordonnateur départemental, médiateur, chargé de mission, directeur d'établissement scolaire, enseignants référents, etc...).

Nous comptons sur votre participation ! La collecte d'informations ne peut se faire sans vous!! Rappelons qu'il n'existe aujourd'hui aucune base de données nationale qui centralise ces informations. Ne tardons pas, elles doivent être disponibles pour le 31 janvier sur le site européen !

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous !

Virginie Repaire, virginie.repaire@free.fr

LA TAXE CARAVANE



photo Christine ADAM
adam.christine@wanadoo.fr



photos Pascal MARTRES

Les Gens du Voyage dans la rue, manifestation à Paris le 05.12.2005

Beaucoup d'interrogations de part et d'autre, beaucoup de courriels échangés, le point sur la situation :

Le texte a été adopté en première lecture au Sénat, la balle est désormais de nouveau dans le camp de l'Assemblée Nationale !

S É N A T, SESSION ORDINAIRE DE 2005-2006,
PROJET DE LOI adopté le 13 décembre 2005

(EXTRAITS ne concernant que l'article 67 ter modifié dans son intégralité par rapport au texte voté par l'Assemblée Nationale.)

Article 67 ter

Après l'article 1595 ter du code général des impôts, il est inséré un article 1595 quater ainsi rédigé :

« Art. 1595 quater. – I. – Il est institué, à compter du 1^{er} janvier 2007, une taxe annuelle d'habitation des résidences mobiles terrestres, due par les personnes dont l'habitat principal est constitué d'une résidence mobile terrestre. Cette taxe est établie pour l'année entière d'après les faits existants au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

« II. – L'assiette de la taxe mentionnée au I est constituée de la surface de la résidence mobile terrestre, exprimée en mètres carrés, telle que déterminée par le constructeur de cette résidence, arrondie au mètre carré inférieur.

« Cette taxe n'est pas exigible pour les résidences mobiles terrestres dont la superficie est inférieure à 4 mètres carrés.

« III. – Le tarif de la taxe mentionnée au I est égal à 25 € par mètre carré.

« IV. – La taxe mentionnée au I est établie au nom des personnes qui ont la disposition ou la jouissance, à titre principal, de la résidence mobile terrestre considérée. Elle n'est due que pour la résidence mobile terrestre principale. Les redevables sont exonérés dans les mêmes conditions que pour la taxe d'habitation.

« La procédure de paiement sur déclaration, prévue à l'article 887, est applicable. La déclaration, souscrite sur un imprimé selon un modèle établi par l'administration, mentionnant la surface de la résidence et le montant à verser, est déposée, au plus tard le 15 novembre, au service des impôts du département de stationnement de la résidence mobile terrestre le jour du paiement.

« L'impôt exigible est acquitté, lors du dépôt de cette déclaration, par les moyens de paiement ordinaires. Il en est délivré récépissé, sous une forme permettant au redevable de l'apposer de manière visible sur sa résidence mobile terrestre. Cette apposition est obligatoire.

« V. – En cas de non-paiement de la taxe mentionnée au I, la majoration de 10 % prévue à l'article 1728 est applicable.

« Le non-paiement est constaté par procès-verbal. Ce procès-verbal peut être établi par les agents des douanes, les personnels de la police nationale et les gendarmes. Le procès-verbal doit être communiqué à la direction générale des impôts. Un exemplaire du procès-verbal est adressé ou remis au contribuable.

« VI. – Le contrôle et le contentieux de la taxe mentionnée au I sont assurés selon les règles et garanties applicables en matière de droit d'enregistrement.

« VII. – Le produit recouvré de la taxe mentionnée au I est affecté à un fonds départemental d'aménagement, de maintenance et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage, à hauteur du montant perçu dans le département. Les ressources de ce fonds sont réparties par le représentant de l'Etat entre les collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale, au prorata de leurs dépenses engagées en application de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

« VIII. – Les modalités d'application du présent article sont précisées par un décret en Conseil d'Etat. »

Maurice a suivi l'affaire avec attention, ne pas hésiter à le contacter pour des renseignements complémentaires...

Ensemble, restons vigilants !

Thierry

L'ARDI (Association Relais Dame Isabeau) dans le 44 a débuté il y a un an un projet autour de l'Inde, sur quatre axes qui permettent de travailler aussi bien en France qu'en Inde (voir projet consigné en annexe sur la Triennale Inde).

Le projet tel qu'il existe aujourd'hui a été présenté le 30 novembre, afin de faire le point sur les avancées et de solliciter les envies et participations éventuelles (gens du voyage et sédentaires) pour la mise en place effective des quatre axes.

En effet, dans le cadre des l'échange de jeunes, Ajay, guide Indien japonais, a fait la demande pour venir en France plusieurs mois avec pour objectif d'apprendre la langue. Le voyage se concrétiserait pour le deuxième trimestre 2006, et toutes les idées ou bonnes volontés sont attendues pour proposer à Ajay un voyage qui lui permette de réinvestir ses acquisitions en Inde (il s'agirait pour lui de pouvoir devenir guide français également, et donc de pouvoir travailler plus facilement). A plus long terme, les échanges se feront dans les deux sens, avec des groupes de jeunes qui iront en Inde autour d'un objectif précis.

Un des objectifs reste également de pouvoir échanger sur les cultures, et en particulier de continuer à travailler sur les origines de la communauté des gens du voyage, et sur ce qu'il reste de visible encore aujourd'hui dans les pratiques ou les modes de vie.

Les échanges commerciaux répondent à des attentes pour les micro-entreprises des voyageurs de l'ARDI. Si ce projet vous inspire, je peux transmettre initiatives et propositions à cette association, sachant que je « parraine » d'un peu plus près la partie échange de jeunes.

Nathalie Rézeau, coordinatrice scolarisation second degré 44.
nrezeau@hotmail.com

TRIENNALE INDE

Objectifs de l'association relais Dame Isabeau :

- étude de projets (activité du siège social) : triennale sur le projet Inde
- développement des micro-entreprises
- animation et accueil sur le site d'ARDI
- créer une ferme pédagogique
- chambres d'hôtes et espace vente sur le site d'ARDI

Objectifs de la triennale Inde : 4 directions de travail :

- historique de la communauté des gens du voyage : comparer les cultures, comprendre le parcours

- économie : en lien avec le développement des micro-entreprises. Relations commerciales avec l'Inde : faire un réseau qui fonctionne, ou créer un stock qui serve à réalimenter les petites entreprises
- échange de personnes
- élevage de chevaux marwari

Objectifs précis de l' « échange de personnes »

France vers Inde :

Il s'agit de participer à un projet, personnel ou à visée professionnelle, construit en deux temps : une partie en Inde, l'autre en France (préparation du projet en amont, retombées pour l'association ARDI). Le projet est défini par l'Association, qui apporte les contacts possibles et une connaissance du pays (sorte de guide en cours de construction, annoté à chaque nouveau voyage d'étude). Les modalités sont définies avec le groupe de travail. Les thématiques possibles sont les suivantes (elles sont toutes axées autour de l'élevage des chevaux marwari) :

- l'histoire de ces chevaux (utilisé comme chevaux de combat)
- les aspects scientifiques (les spécificités de la race)
- les utilisations de nos jours : dans la vie courante et pour des professionnels
- les métiers liés à l'élevage et à ces utilisations
- communication : manifestations, organisation des échanges...
- le marwari à travers le monde : les élevages...

Le groupe (au maximum sept personnes par voyage) travaille donc en trois temps sur un des sujets énoncés ci-dessus:

- études préliminaires, définition du projet et du mode de transmission
- séjour sur place
- actions au niveau d'ARDI

Les personnes concernées ont entre 18 et 30 ans et sont choisies par l'association, sur fiche de projet (pas encore créée) et entretien, afin d'éviter les réactions de consommation. Elles s'engagent à aller au bout des trois étapes. Chaque personne du groupe a une tâche bien définie, dont elle choisit le mode de transmission (artistique, vidéo, écriture, pour ne citer que des exemples). De même, la participation au voyage implique l'adhésion à une charte (en cours de construction : constitution de carnets de bord à chaque voyage d'études pour faire des bases de données qui aideront à la construction des prochains voyages) (dossier qui comporte déjà des éléments)

Inde vers France :

Côté échange de l'Inde vers la France, le projet se situe sur des actions choisies en fonction des demandes faites par la population indienne rencontrée au cours des voyages. Les demandes peuvent être variées, mais l'objectif retenu principalement concerne le tourisme, la découverte du pays et l'appropriation de la langue. L'Association recueille et « trie » les demandes, en fonction des possibilités. Le projet est préparé par les membres de l'Association, en partenariat avec les personnes concernées. Le cadre peut être individuel ou collectif. L'organisation du séjour français peut être rapportée à un système d'échange de compétences entre les bénévoles français et les indiens, ne serait-ce que pour l'apprentissage de la langue.

Première partie :

En 1996 L'association Départementale des Itinérants est née d'un projet personnel, relevant de notre difficulté face à la reconversion de Joseph. 3 étapes :

1. l'information, les conseils et la création (capacité en gestion PME / PMI, minimum licence)
2. le suivi accompagnement de l'entreprise administrative (basée sur compétence BTS gestion PME / PMI)
3. l'outil informatique au service de l'entreprise (doit pouvoir s'appuyer sur une qualification animation fortement axée sur la formation)

Il manquait cependant la connaissance du public et l'action avait un vide sur la mobilité : c'est à partir de ces deux éléments que nous avons construit le poste de Joseph.

En terme de moyens, les paramètres à prendre en considération sont : le temps (capital à la carte en individuel ou en mini groupe de 5500 h de formation à l'année), la gestion administrative, les TIC indispensables pour optimiser notre travail et le faible niveau des entrepreneurs qui nécessite des stratégies d'apprentissages. C'est donc une action qui coûte très cher.

Les financeurs minimisent le coût et font appel à des procédures aléatoires dont emplois aidés.

On cherche une masse salariale à moindre frais. Mais le professionnalisme n'est pas toujours au rendez vous ce qui pénalise les résultats.

Ensuite et bien on s'investit et à tous les niveaux pour faire face aux carences dont ingénierie, intendance et autres. Et malgré tout une montée en charge trop importante et une impossibilité à maîtriser le suivi économique de l'organisme et une demande de résultats toujours plus importante de la part des politiques menées en terme d'insertion pour cette population.

Deuxième partie :

La vie associative car toute la méthode a été construite sur la participation. (80% GdV dans le CA)

Il faut donc l'alimenter en tenant compte des préoccupations de ceux ou celles qui s'investissent.

La faire vivre et sans moyens, c'est impossible.

- la famille ADAM très (trop ?) investie dans la structure.
- impossibilité à équilibrer les comptes et une alerte du commissaire aux comptes
- demande auprès du préfet afin de réunir les partenaires autour de la table.
- Un audit très bien mené mais avec deux carences en termes de propositions : pas de solutions pour la fin des emplois aidés et de masse conséquente et un vide pour une trésorerie inexistante.
- la structure subit malgré tout et encore les désengagements dûs aux fins de dispositifs et autres et finit par n'être vivante plus que par une institution qui souhaite ramener le programme à sa norme et sa configuration.

Au résultat :

Plus de place pour la vie associative donc désengagement des gens du voyage.

Plus de place pour l'investissement ADAM qui va certes à contrario des procédures habituelles mais qui d'entrée de jeu avait été annoncé et utilisé avec conscience par chacun.

Après Joseph, 5 autres postes pour ramener l'action à une norme financière institutionnelle, avec toujours la même charge de travail.

Un refus des trois salariés qui vont rester, d'assumer la demande de l'institution car techniquement irréalisable quand on a une vraie connaissance du terrain.

Des incohérences car alors qu'on licencie, on augmente le temps de travail et on valorise le salaire d'un salarié encore en CDD mais qui est jeune, qui appartient à la communauté du voyage et qui est diplômé, avec au moins deux jours dans les locaux du CG.

Conclusion :

Une situation qui risque de coûter la vie de l'assoc : elle n'en a pas les moyens.

Des dégâts déjà trop importants sur les communautés qui semblent irréversibles.

Un jour JOSEPH

Ces quelques lignes ne seront que de bien peu de poids mais auront pour moi, le mérite d'exister.
Je ne demande rien et lui ne veut rien.
Mais la sensation d'échec est tellement forte que je n'arrive plus à maîtriser mes émotions et ma sensibilité me fait mal. Quel est donc le sujet qui égratigne ma carcasse ?
Il y a 15 ans, suite à la maladie de Joseph, mon mari, j'ai dû faire face à la vie, à nos engagements l'un pour l'autre, à notre différence. Lui, voyageur et moi, une gadji.
Notre vie s'écroule et chacun se gargarise de nos difficultés.
Tu l'as voulu, tu l'as eu, tu t'en occupes.
Toute notre vie était rattachée à notre travail et du jour au lendemain la force physique l'a abandonné.
Que faire, quand les apprentissages de l'écriture n'ont pas été au rendez-vous des jeunes années ?
Que proposer à quelqu'un dont le faciès est peut-être déjà un crime ?
Je ne vais tout de même pas abandonner avant même d'avoir eu la chance de commencer.
Alors je décide de reprendre le flambeau des remises à niveau et au détour de ma propre reconversion, l'opportunité d'étudier les possibilités d'insertion professionnelle pour les gens du voyage se présente.
Des nuits et des jours à bâtir un projet et une méthode à force d'observations et de constats. Les idées sont là, mais elles sont dans une grande marmite et il faut les blanchir avant de comprendre comment les rendre utiles.
Et puis un jour, enfin peut-être une nuit, c'est la petite lumière, celle qui vous fait vibrer de tout son éclairage et l'Association Départementale des Itinérants va naître.
Les gens du voyage sont là au rendez-vous pour partager mais je suis fière car Joseph a trouvé un toit professionnel.
Il va grandir avec l'association, il va souffrir avec elle, il va se rebiffer quand la barre est trop haute.
Il ne reniera jamais sa race.
Il restera toujours égal à lui-même et silencieusement sera de tous les combats.

Un jour l'institution s'intéresse à cette vie qui bouge.
Et nous la laissons entrer avec ses moyens.
On est heureux de partager et de valoriser ce parcours riche d'expériences et de rencontres.
Mais on ne prend pas garde et l'institution prend de la place, beaucoup de place, de plus en plus de place et la vie de l'association s'éteint petit à petit.
Et moi j'encourage Joseph, Françoise, Joëlle et les autres à continuer mais surtout Joseph car je fais plus que le soutenir dans son combat pour une légitime reconnaissance. Je l'aime fort, énormément, et je lui demande de dépasser toutes les frontières de ses appréhensions et de ses capacités à supporter.
Il sera de tous les instants de la vie de l'association comme bien d'autres mais souvent plus que d'autres car chez nous on vit par le travail, pour le travail, avec le travail..
C'est notre devise et toute la famille, Joseph et mes enfants en tête du peloton, sont d'attaque matin, midi, soir, 365 jours sur 365. Nos instants persos nous semblent volés à notre investissement. Mais on se doit de répondre et de faire face à ce qu'on considère comme nos engagements de participation.
Malgré toute la vie de ADI est difficile car les finances ne sont pas au rendez-vous et les charges financières et de travail sont plus en plus lourdes.
On en a souvent assez, mais on doit aller jusqu'au bout et on ne doit pas démissionner.

L'Institution aide certes mais impose ses restrictions, politique de l'insertion oblige.
Arrive l'heure des premiers départs et le premier nommé sera :::::::::::::::::::::
C'est comme à Star Académie, devinez, votez, je vous le donne dans le mille :
Celui dont on a plus besoin

Joseph

Mon cœur ne sera jamais assez gros pour lui dire combien je l'aime et que je regrette de l'avoir abandonné dans ce no man's land.

Une gadgi nomadisante, Christine ADAM

INFORMATION / COLLOQUE DE QUIMPER DU 5 OCTOBRE 2005

Dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage, la Préfecture, le Conseil Général et la CAF du Finistère ont conjointement organisé un colloque à Quimper, le 5 octobre dernier.

L'intitulé étant « quelles actions socio-éducative **pour** les Gens du Voyage », on remercia l'intervention de la représentante du Président du Conseil Général, qui souligne en fin de colloque que ce dernier aurait peut-être dû s'appeler « Quelles actions socio-éducatives **avec** les Gens du Voyage » ... Mieux vaut tard que jamais ...

Cette journée se voulait fédératrice de l'ensemble des acteurs pouvant agir pour une meilleure prise en compte de l'accueil des Gens du Voyage sur les communes finistériennes, au-delà de la création des aires : elle rassemblait près de 250 personnes du département (professionnels, institutionnels, politiques et bénévoles ...).

Après quelques repères historiques, ethnologiques, sociologiques, législatifs à propos du monde du voyage, des intervenants de la FNASATGV ont dressé, en matinée, un état des lieux, et envisagé diverses perspectives concernant les questions de scolarisation et d'accompagnement scolaire, d'insertion sociale et professionnelle et d'accès aux droits et à la santé.

L'après-midi s'est organisé autour de 4 tables rondes, reprenant les thématiques précitées à une échelle départementale : quelques expériences locales, étayées par les « avancées » du schéma, ont pu mettre en lumière l'ampleur du travail qu'il reste à faire sur le département. J'ai choisi de m'arrêter plus particulièrement sur la « table ronde scolarisation », sujet qui nous fédère aujourd'hui au sein du CLIVE ...

Table ronde technique (FNASATGV, CCAS de Douarnenez, CCAS de Brest, CAF)

☛ Les projets sociaux des communes de Douarnenez et de Brest.

Table ronde scolarisation (FNASATGV, Education Nationale / IEN, directeurs, coordonnateur, professeur des écoles /, CCAS de Quimper, Mairie de Douarnenez et de Morlaix, Itinérance, Etape 29, bénévoles, ASNIT)

☛ Eléments de méthodologie en termes d'accueil à l'école (entre accueil spécifique et droit commun) et d'accompagnement scolaire (soutien au CNED).

Chaque participant à la table ronde avait un temps déterminé pour réagir suivant ces axes :

A- Le contenu du schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage du Finistère :

- Mieux définir les conditions de scolarisation par une approche partenariale et locale,
- Informer et former,
- Accueillir et scolariser / Accompagner et suivre.

B- La répartition géographique

- Des écoles publiques et privées sur le département
- La localisation des CLAD et le nombre d'enfant du voyage accueillis (122 enfants accueillis en 2004/2005 dans 5 CLAD).

C- L'état des lieux

- L'estimation de l'évolution des inscriptions de 2002 à 2004 (classe d'âge maternelle : 121 ⇄ 165, classe d'âge élémentaire : 424 ⇄ 535).

- Le nombre d'enfants inscrits dans les établissements scolaires (700 élèves en primaires, 25 au collège).
- La répartition des ces inscrits par communes.
- Le nombre d'enfants inscrits au CNED (9 en primaire, 90 au collège).

D- Les possibilités d'accueil des élèves à la sortie de l'école primaire : réflexion.

E- Les moyens techniques

- 9 enseignants,
- Les sites de l'inspection académique,
- Le CNED,
- Le CASNAV ou centre ressource.

F- Les enjeux

- « Le droit commun s'applique en tous points aux enfants du voyage ».
- « Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté ».
- « L'intégration dans les classes ordinaires est à privilégier ».
- Le dispositif départemental s'articule autour de 3 axes :
 1. la lutte contre l'illettrisme,
 2. le renforcement de l'éducation à la citoyenneté,
 3. la continuité et la cohérence de la scolarisation.

G- Les actions prioritaires

- La sensibilisation des familles aux enjeux de la scolarisation,
- L'implication des municipalités dans le suivi de l'assiduité scolaire,
- L'amélioration de la scolarisation et de la continuité des parcours,
- La définition des partenariats, des équipes de suivi socio-éducatif permettant la mise en œuvre de projets personnalisés.

A souligner, l'intervention d'Etape 29 (association de voyageurs) concernant un problème de plus en plus présent, notamment à Brest : le taux de scolarisation en maternelle connaissant une réelle amélioration, pourquoi faudrait-il un passage obligé en CLAD en CP pour des enfants du voyage scolarisés régulièrement depuis leurs 3 ans ? L'association a aussi dressé un constat cuisant de l'échec de nombreux accueils par le biais d'un listing de situations concrètes : très efficace en terme d'impact ... Une idée à retenir semble-t-il, bien que vécu par certains comme peu « académique » dans ce genre de rencontre ... Encore et toujours, la problématique des jeunes 13-16 ans non-lecteurs pose question, mais ne trouve pas de réponse satisfaisante ...

En ce qui concerne la scolarisation des jeunes à la sortie de l'école primaire, une expérimentation intéressante de conventionnement CNED/collège sur Morlaix nous a été communiquée : il apparaît comme une évidence que ce type de projet doit s'appuyer sur des partenaires locaux qui ont une bonne connaissance des jeunes ...

Table ronde insertion sociale et professionnelle (FNASATGV, Conseil Général du Finistère, DDASS, ASNIT, ADIE, Itinérance, ADSEA Morbihan, CCAS de Brest et de Quimper, CAF, DDTEFP)

☛ Comment prendre en compte les besoins croissants des voyageurs en termes de création et de gestion de micro entreprise ? De formation professionnelle ?

Table ronde accès aux droits et à la santé (FNASATGV, DDAS, Conseil Général du Finistère, CODES 29, CPAM)

☛ Exemple d'actions menées auprès des voyageurs : groupe de femmes, passerelle PMI.

A déplorer bien entendu malgré leur présence aux tables rondes, les 6 petites minutes de paroles gracieusement allouées aux Gens du Voyage du Finistère ... Il s'agissait bien de **pour** et non d'**avec** semble-t-il ...

Je me tiens à votre disposition pour communiquer les contributions écrites de la FNASATGV à la préparation du colloque, les réactions de l'association Regard, ainsi que les actes ... Lorsque ces derniers seront à disposition sur le département.

Laurence MENEZ laurencemen@yahoo.fr

Le Centre Social : un outil pour penser l'accueil des Gens du Voyage à l'échelle de la commune

Par Laurence Ménez – Coordinatrice du projet social d'accueil des Gens du Voyage, Ville de Brest.

1. Le contexte

Il semble important, afin que mon propos soit explicite, que nous nous arrêtons sur l'accueil des Gens du Voyage à Brest avant même la prise en compte par la commune de la première loi Besson. La fin des années 80 et le début des années 90 ont permis d'engager une démarche empirique quant à la prise en compte d'un projet de développement social visant l'utilisation autonome des équipements et structures de la ville par les Gens du Voyage. L'accueil se faisant à l'époque sur un terrain de camping municipal faisant office d'aire d'accueil, excentré des équipements, les échanges quotidiens des agents d'accueil de la commune avec les voyageurs ont permis de mettre en place des actions de terrain correspondant aux besoins exprimés par les voyageurs : permanences de l'assistante sociale de secteur, du médecin de PMI, d'un conseiller de la Mission locale, d'une association de lutte contre l'illettrisme et quelques animations ponctuelles en direction des plus jeunes.

Lorsqu'en 1994, la nouvelle aire d'accueil ouvre ses portes à un kilomètre de l'ancien terrain et vient, de ce fait, en quelques sortes, déstabiliser les voyageurs dans leurs habitudes de stationnement sur la ville, les agents d'accueil vont maintenir ces liens institutionnels avec les structures du quartier. Les actions précitées perdurent et assoient leur légitimité par l'obtention d'un agrément « Centre Social » de la CAF, piloté par le CCAS.

En 1997, le CCAS qui assure l'accueil des Gens du Voyage depuis lors, va réunir ces partenaires afin de réengager un projet social concerté, visant le désenclavement du terrain.

En 2000, les fonctions de gestion de l'aire et de coordination du projet social sont séparées, afin d'assurer une meilleure lisibilité des « interventions » aux Gens du Voyage ainsi qu'aux partenaires.

L'actuel agrément 2002/2006 est donc le 4ème depuis 1994. Le CCAS en assure la coordination, tandis que la communauté urbaine assure la fonction de gestion.

2. L'organisation

Le Centre Social de l'aire d'accueil des Gens du Voyage de la Ville de Brest, comme vous l'avez compris, a donc un fonctionnement atypique. Il se base sur un projet de développement social et un réseau de partenaires conséquents, mais n'a pas de locaux attitrés. Il s'agit d'un outil, visant la proximité des voyageurs stationnant à Brest avec les institutions du quartier et de la ville, sans pour autant leur imposer un Nième fonctionnement institutionnel (d'ailleurs, vous n'entendrez jamais un voyageur vous affirmer qu'il se rend au « centre social des Gens du Voyage »). Il ne s'agit pas d'un service qui a pour objectif de grossir au fur et à mesure des projets, mais plutôt d'une courroie de transmission qui mobilise les acteurs et aide à déterminer l'institution porteuse d'un projet concerté, d'une organisation capable d'informer les voyageurs et les institutions de Droit Commun, ou plutôt de former ces dernières aux spécificités culturelles des voyageurs.

Le projet social se décline en 4 axes plutôt classiques (socialisation /scolarisation, insertion économique, santé, habitat), chacun d'entre eux hébergeant diverses actions de terrains. Pour l'axe socialisation/scolarisation, le soutien au CNED, le CLSH (action sur laquelle je reviendrai plus tard afin d'explicitier

notre démarche de projet), l'aide à la création et à la gestion de micro entreprises et le soutien des femmes au passage du permis de conduire pour l'axe insertion, la PMI ou les permanences CPAM pour l'axe santé, ou encore, un travail sur la diversification de l'offre en stationnement (habitat adapté, terrains familiaux) ou sur la participation des « stationnants » à la vie du terrain pour l'axe habitat. Cependant, des axes transversaux peuvent être développés ponctuellement suivant l'actualité sociale du terrain (ex : groupe de réflexion rassemblant divers partenaires autour des problématiques sociales des jeunes du voyage).

Afin de faire le point sur l'avancée des différents « chantiers » et d'assurer la cohérence du projet globale, deux réunions plénières rassemblent chaque année le réseau de partenaires (le Conseil Général, la Caf, la CPAM, le Contrat de Ville, les différents services de la Ville et de la Communauté Urbaine, la Maison Pour Tous du Valy-Hir, l'Education Nationale, Etape 29, la Mission Locale, ADIE, le service de prévention spécialisée ...). C'est aussi un moment de rencontre officialisé entre les divers acteurs sociaux et l'équipe de gestion de l'aire (au-delà des rencontres informelles sur le terrain), afin de confronter des approches complémentaires au regard de la mosaïque de pratiques professionnelles induite par les fonctions. Il est essentiel de provoquer ces réunions afin d'avoir un rendu réaliste de l'ambiance général de l'aire à un moment donné.

Enfin, Le projet social d'accueil des Gens du Voyage de la Ville de Brest est vigilant à s'inscrire dans des réseaux départementaux, régionaux et nationaux, afin de se nourrir des expériences des autres associations ou collectivités, et de ce fait prendre du recul sur les pratiques des uns et des autres à l'échelle de la commune.

3. Outils et actions

Comme diverses actions se déroulant sur l'aire de Kervallan vont être déclinées par mes collègues (PMI, CPAM, soutien à la création et à la gestion de micro entreprises) et que le temps appartient m'est compté, j'ai choisi en terme de méthodologie et de démarche, de m'arrêter sur la mise en place d'un outil et d'une action : le Camping-car aménagé et le Centre de Loisir.

- Le développement d'actions passerelles entre le Monde du Voyage et le droit commun nous amène à penser des espaces de rencontre, des vecteurs d'information. C'est dans cet état d'esprit que le CCAS de Brest s'est muni il y a deux ans d'un camping-car aménagé pour recevoir les voyageurs et les partenaires sur l'aire d'accueil, pour permettre une rencontre positive entre ces deux entités centrales du projet social. Des actions hebdomadaires (accueil du Centre de Loisirs) ou ponctuelles (atelier déclaration d'impôts) peuvent ainsi se dérouler dans de bonnes conditions au sein du camping-car, mais ce dernier reste identifié avant tout comme lieu ressource et ne vient pas remplacer les institutions de droit commun.
- Il peut paraître contradictoire, au regard du principe d'accès au droit commun que je viens de vous présenter, de parler du Centre de Loisirs des Enfants du Voyage, mais au-delà de cette dénomination, il s'agit bien d'une démarche de projet correspondant au projet social global de l'aire. La Maison Pour Tous du Valy-Hir (quartier proche de l'aire d'accueil), porteur de l'action, est engagée depuis presque une dizaine d'années dans le projet social de l'aire. Après avoir testé et évalué le fonctionnement d'un CLSH spécifique sur l'aire d'accueil, la MPT a fait le constat des limites d'une telle démarche (difficultés de fonctionnement, éloignement des familles de l'accès aux structures de loisirs du quartier ...). Le CCAS de Brest, quant à lui pilote de l'action, a donc épaulé cette structure dans l'élaboration d'un projet nouveau visant l'utilisation autonome des équipements de loisirs de la ville par les jeunes du voyage. Grâce à la participation financière des familles, à l'engagement de la CAF, de la commune et du Contrat de Ville, la MPT du Valy-Hir a pu embaucher une équipe conséquente et formée (4 animateurs dont une responsable de projet) afin d'organiser un accueil opérant des jeunes voyageurs de 3 à 12 ans. Tous les mercredis matin, cette équipe se rend sur l'aire pour un tant d'accueil au sein du camping-car aménagé dans le but d'échanger avec les familles. Jusqu'à l'année dernière, les animateurs venaient chaque mercredi et samedi après-midi, ainsi que pendant les vacances scolaires, chercher les enfants sur le terrain. Ils rejoignaient alors en bus les jeunes sédentaires participant aux divers projets d'animation proposés par les associations de quartier, les services de la mairie ... Actuellement, les familles se déplacent jusqu'à la MPT avec leurs enfants. La reconnaissance de cette

structure par les voyageurs s'inscrit dans le temps et a demandé un véritable sens de l'adaptation d'une part et d'autre, en terme d'apprentissage des règles de fonctionnement pour les uns, et de prise en compte d'une spécificité culturelle pour les autres. L'échange avec les familles est la clé de voûte de la réussite d'un tel projet. De plus, l'équipe d'animation se réunit une fois par semaine afin d'élaborer des solutions adéquates à chaque frein, culturel ou structurel, pouvant mettre à mal le projet. L'équipe bénéficie d'une double référence MPT/CCAS permettant d'assurer la cohérence du projet de la MPT avec le projet social global.

Après cette rapide présentation de l'outil « Centre Social » et de la démarche induite par ce dernier, je voudrais pour conclure mettre l'accent sur deux aspects essentiels de l'accueil des voyageurs sur une commune : la prise en compte de leur parole et leur participation. Bien entendu, les échanges avec les professionnels et bénévoles intervenant auprès des voyageurs sont essentiels à la construction permanente d'un projet pertinent. Cependant, on ne peut négliger la réalité de l'effet « filtrant » d'une parole portée par des personnes qui ne sont pas directement concernées par la vie de l'aire.

Même si ponctuellement, des expériences réussies nous confortent dans cette démarche (rencontre des voyageurs et des élus sur le terrain avant la réhabilitation de l'aire, réunion provoquée dernièrement dans les locaux de la communauté urbaine entre un groupe de femmes du voyage et un groupe d'élus), beaucoup d'efforts restent encore à faire pour rendre aux voyageurs la place centrale qu'ils devraient avoir dans une démarche cohérente de Centre Social.

Contact : Laurence Ménez, laurencemen@yahoo.fr

Femmes du voyage en Europe

Le 13.12.05 s'est tenue à Rennes une conférence intitulée « mouvements de femmes du Voyage en Europe, diversités et convergences ».

La conférence était organisée par l'association Ulysse 35 avec la participation de la ville de Rennes et de Rennes-Métropole.

La soirée a débuté par des chants Tsiganes d'Europe de l'Est présentés par la chorale Canto Mi. Puis Claire Cossée, sociologue et membre du laboratoire GTM (Genre Travail Mobilité), a su décliner la triple discrimination dont sont victimes les femmes du Voyage : discriminations liées à leur condition de femmes, à leur condition de Tsiganes, et à la précarité/pauvreté à laquelle elles sont confrontées en ce qui concerne la majorité d'entre elles dans les différents pays d'Europe.

Elle a mené son exposé à partir des réalités qu'elle a pu observer dans différents pays, en particulier en faisant un rappel historique à partir de la première rencontre internationale des Femmes Tsiganes à Dublin en 1995.

Enfin, et pour clore la soirée, Gigi Bigot, conteuse, a évoqué les conditions de travail et de réalisation du CD avec des femmes du Voyage sur le terrain de Rennes. Elle nous a présenté des extraits de ce CD sorti pour l'occasion, et disponible à la vente.

Je l'ai acheté et bien sûr écouté, et je vous le recommande :

« femmes du voyage, éclats de vie »

disponible auprès d'Ulysse 35 (administration@ulysses35.fr) au prix de 13 €uros...

Bravo Carole, Annette et Dolorès !

Tsiganes, Rroms, Gitans, Gens du voyage...

Colloque organisé par le MRAP

19 novembre 2005

Le Clive était bien représenté : Marie Pascale BARONNET, Doune CHASTEL, Thierry CHEVROLET, Elisabeth CLANET, Patricia FERTE, Françoise LAPLACE, Jean-Claude MACRET, Françoise MALIQUE, Laurence MENEZ, Josiane MICHON- AGUEFF.

Difficile a posteriori de restituer une synthèse de ce colloque : nous aurions souhaité recueillir les réflexions personnelles des uns et des autres à l'issue du colloque... et non pas rédiger un compte-rendu des interventions dont chacun a pu avoir le programme détaillé. Ce compte-rendu sera disponible auprès du MRAP (actes du colloque) et nous vous aviserons donc quand ces actes seront disponibles.

Le moment fort du colloque : les films et l'exposition le vendredi soir.

L'exposition pédagogique sur la culture du voyage est composée de 15 panneaux , elle a vocation à circuler. (demander les renseignements au MRAP)

Pour se procurer le premier film projeté : « gitans, tsiganes, Gens du Voyage: le droit de vivre » il faut s'adresser au réalisateur Roland Cottet.

Les Tziganes pendant la Seconde guerre mondiale : entre mémoire et oubli.

Le CERCIL a proposé : une conférence de Marie-Christine Hubert, historienne le mardi 13 décembre à 20 h 30, auditorium de la médiathèque d'Orléans

Cette conférence a été précédée de la projection du film « **Route de Limoges** » de Raphaël Pilloso, 2003, 39 min.

« Pendant la Seconde Guerre mondiale, les nazis ont exterminé plus de 300 000 Tsiganes, hommes, femmes et enfants. Seuls les Tsiganes vivant en France – zone libre et occupée – ne furent pas déportés au camp tzigane d'Auschwitz-Birkenau pour y être assassinés. Ils ne furent toutefois pas épargnés par les persécutions puisque nombre d'entre eux furent recensés, assignés à résidence ou internés. Plus de 6 000 d'entre eux, essentiellement des nomades, ont été internés dans 30 camps d'internement situés en majorité en zone occupée et certains jusqu'en 1946. Ce que l'on peut appeler le cas français pose trois grandes questions. Pourquoi seule une minorité des Tsiganes vivant en France pendant l'Occupation fut victime des persécutions nazies ? Pourquoi les nazis n'ont-ils pas donné l'ordre de déporter les Tsiganes à Auschwitz comme ils le firent dans les autres pays ? Enfin, pourquoi les derniers Tsiganes ne furent libérés des camps d'internement français que deux ans après la libération du territoire ? »

Observations de Doune : Très bonne soirée bien organisée au cours de laquelle les voyageurs ont eu la parole dès le début à travers ce très bon film. Ce film amène une réflexion sur l'actualité avec les aires de stationnement et ses gardiens. Marie-Christine HUBERT a fait une intervention courte, juste et efficace. Elle a montré que la politique française tentait dès 1912 de combattre le nomadisme. Elle a été juste en

CLIVE, la lettre de liaison, décembre 2005, page 18 / 36

expliquant qu'il n'y avait pas eu résistance de la part des français mais pas de zèle n'ont plus. Elle a expliqué que de nombreux tsiganes réussissaient à s'échapper des camps mais que n'ayant pas de soutien extérieur ils étaient la plupart du temps repris et internés de nouveau après un séjour en prison. La discussion a été riche avec la salle et a montré que la société actuelle était toujours dans la peur du nomadisme et dans la surveillance.

Vivre ensemble avec nos différences.

Voici le compte-rendu d'une conférence à laquelle j'ai assisté à Rennes en juin dernier et qui était intitulée :

Vivre ensemble avec nos différences.

Elle était organisée par la ville de Rennes dans la cadre de la médiation de voisinage.

Ulysse 35 était co-organisatrice ; c'est probablement par ce biais que j'ai reçu une invitation.

Le contenu était époustouflant.

L'intervenant, Clair Michalon (formateur-consultant au CILO), nous a tracé un historique des cultures mondiales et nous a ouvert à la compréhension de leurs caractéristiques propres.

Aussi nous a-t-il éveillé en matière de solutions concernant leur cohabitation.

Le plus étonnant était qu'il puisait ses éléments de description-comparaison dans le milieu Voyageur.

En effet il a montré

- comment l'humanité est nomade d'origine et que nous en gardons un souvenir atavique
- et comment les populations voyageurs ont conservé les caractéristiques de ces cultures primordiales auxquelles nous - sédentaires - manifestons un attrait caché : l'été à notre voiture nous attachons à notre tour la caravane pour faire du camping.

Il a évoqué l'arborescence actuelle des cultures manifestant cette diversité.

Il n'y a pas une culture supérieure aux autres mais plusieurs qui ont leurs caractéristiques propres et leur raison d'être pour l'avenir de l'humanité.

Certaines nous seront peut-être utiles dans les temps futurs ; nous ne pouvons pas les détruire.

Cette arborescence se décline au cours du Temps à partir ces premières distinctions :

- nomade / sédentaire
- utilisateurs de l'alphabet / pratiquants uniquement l'oral
- écriture par un alphabet / écriture par idéogramme.

Poussant plus loin il ajoute les distinctions :

- prosélyte / non prosélyte en matière de religion ou de système philosophique ou spirituel
- précarité / sécurité

Ainsi chaque groupe humain organisé peut être classé suivant ces distinctions.

Le respect de chaque culture et une cohabitation "pacifique" pourront être manifestés en misant sur les points communs qui existent alors chez ces cultures qui d'emblée semblent si éloignées .

Voilà la trame -en gros- de son exposé qui a résonné en moi et qui me redynamise dans mes engagements professionnel, citoyen, humain, ...

Ses travaux pourraient (nous) servir de base dans nos recherches et réflexions que ce soit en direction des enfants du voyage ou pour vous qui rejoignez les classes "normales" ou selon que nous exercions avec les élèves non-francophones.

Bref des outils qui peuvent nous être précieux dans notre vie -tout court-.

L'auteur a écrit deux livres :

- Différence culturelles , mode d'emploi éditions SEPIA 1977
- Histoire de différences , différences d'histoires SEPIA 2002

Je vous invite à vous saisir de ces deux tout petits ouvrages et/ou à réagir à ces propos.
A moins que vous n'ayez déjà eu l'occasion de fréquenter cet auteur ou ses idées.
J'espère avoir l'occasion de vous en redire plus.

Jean-Pierre MARQUER, jpmcll@tiscali.fr

Le CRI de Pascale

Un poste CRI...

L'école de Dordives (45) compte 153 élèves sédentaires répartis sur 7 classes. Tout au long de l'année, des enfants du voyage, dont les parents font du commerce sur les marchés, s'inscrivent à l'école. On compte en moyenne une soixantaine d'élèves du voyage. C'est sur la période allant de Toussaint à Pâques qu'ils ont le plus nombreux : une 30ne environ. Ils sont à 95 % connus – c'est-à-dire « cousins de ... qui lui est connu ». Ces élèves ne fréquentent, pour la plupart, que l'école de Dordives : certains s'inscrivent en octobre avec *notre* certificat de radiation d'avril de l'année passée ! L'assiduité scolaire est variable –elle peut être très régulière, du temps où ils sont là, jusqu'à très épisodique avec des absences non annoncées.

Pour aider à l'intégration de ces élèves, il y a un poste CRI – cours de rattrapage intégré. A ce poste n'est attribué aucun élève. Il est utilisé en fonction des besoins de chacun qu'ils soient sédentaires ou enfants du voyage : ateliers de lecture pour les élèves se situant entre le CP et le CE1, décroisement, co-intervention dans une classe, projet particulier... tous les publics sont concernés, du cp au cm2. Dans cette perspective, l'emploi du temps évolue en fonction de l'aide à apporter et ceci tout au long de l'année ; qu'il y ai ou non des itinérants il y a toujours des élèves à soutenir ou simplement à instruire, à emmener plus loin.

Ce fonctionnement nécessite un travail d'équipe et surtout une mutuelle confiance dans le travail de chacun. ; il ne constitue pas une surcharge de travail puisque ce dernier est partagé !

A raison d'un après midi par semaine, ce poste permet également l'accueil et l'aide au collège des élèves inscrits au CNED. Renouvelée cette année, la convention –collège/CNED- autorise l'intégration d'élèves dans des cours réguliers (deux élèves en bénéficiaient l'année dernière).

Globalement ces élèves du voyage sont acceptés dans leur différence ; il est toujours un parent d'un nouveau sédentaire pour s'offusquer que son gamin se soit fait bousculer par un forain ! Les choses sont

rapidement expliquées : nous n'avons pas plus de difficultés avec les forains qu'avec les sédentaires : la différence ne se fait pas sur le comportement ... ils peuvent ensemble apprendre !

Pascale SCHELLMANNNS - pascale-manu.schellmanns@wanadoo.fr

Le meilleur d'Annie Les camions-écoles : le meilleur ou le pire ?

Les antennes scolaires mobiles font régulièrement l'objet de critiques qui évoquent de façon réductrice un seul type de fonctionnement. Or comme le disait J.P. Liégeois dans son ouvrage (Roma, Tsiganes, Voyageurs) les structures scolaires, dans leur diversité, peuvent toutes fonctionner pour le meilleur comme pour le pire... Je ne nie donc pas qu'il ait pu y avoir des dérives consistant à faire de ces dispositifs des écoles parallèles ou ethniques ou au rabais. Mais on peut trouver des contre-exemples, montrant un effet tout à fait opposé. Afin de casser certains stéréotypes, je propose une présentation des classes mobiles de Meurthe et Moselle. J'en avais expliqué le fonctionnement devant un groupe de travail de la commission nationale consultative et les anciens du CLIVE ont déjà eu l'occasion de m'entendre sur ce sujet... Je rappelle que l'on peut aussi se rendre sur le site de notre réseau d'éducation prioritaire (REP) pour la scolarisation des enfants du voyage, à la rubrique « école itinérante » (<http://www3.ac-nancy-metz.fr/Enfants-du-Voyage/>).

Le département de la Meurthe et Moselle, à proximité des frontières de l'Allemagne, du Luxembourg et de la Belgique, est fréquenté par des gens du voyage principalement itinérants. Quant aux populations relativement sédentarisées, elles sont dispersées sur le département en petits groupes familiaux.

Il existe un dispositif scolaire spécifique, qui en aucun cas ne prétend scolariser les enfants du voyage dans les deux camions aménagés qui sillonnent le département. Aucun certificat de scolarité n'est délivré à l'issue d'une intervention. Si parfois les termes de « camions-écoles » ou « classes mobiles » peuvent effectivement induire en erreur, il doit être clair pour tous, familles, enseignants, collectivités territoriales que ce n'est pas l'école. Et nous nous chargeons de le faire savoir et de le répéter à ceux qui l'ignorent ou l'oublient... L'enfant qui bénéficie d'une intervention de l'antenne mobile, n'est pas « scolarisé en camion école » : il n'est pas scolarisé du tout ! Les enseignants utilisent ces véhicules pour aller à la rencontre d'enfants du voyage de passage, non scolarisés, afin de les aider (ainsi que leurs parents) à vaincre les obstacles à cette scolarisation. Et ces obstacles sont variés et bien connus : précarité du stationnement, éloignement géographique et culturel de l'école, courte durée du stationnement, habitude de fréquenter une seule école deux ou trois mois par an dans une autre région (effectivement, des écoles qui couvrent les absences et s'en arrangent, les enfants restant inscrits et les effectifs ainsi maintenus, cela existe) ...

Une chose est certaine : il n'est pas facile de changer d'école, que l'on soit enfant du voyage ou pas. Pour les parents, il faut du courage et de la détermination pour affronter les différentes étapes : l'inscription en mairie, puis l'admission par un directeur que l'on ne connaît pas. Un sourire accueillant ou un regard contrarié, avant même ses premières paroles, indiquent d'emblée la qualité de l'accueil.

Pour convaincre ces familles que les écoles ici sont prêtes à accueillir leurs enfants, que les enseignants ne les mettront pas au fond de la classe, qu'ils ont même été formés, préparés etc...il ne suffit pas de discours, il faut aussi des actes (les accompagner, les rassurer...) et notre matériel pédagogique : si nous menons des activités dans le camion, surtout avec des petits, ce n'est pas pour « leur apprendre au moins à lire », c'est plutôt pour leur faire découvrir ce qu'est l'école, comment on y apprend, leur en donner les principales clés d'accès, et les y (r)amener au plus vite (parfois, dès le jour même !) et dans de bonnes conditions. Pour être efficaces, il faut mobiliser des capacités de compréhension, de communication, de conviction, une fermeté et une rigueur professionnelle, y compris vis-à-vis de nos collègues, le but étant l'inscription puis une bonne intégration des enfants dans les écoles les plus proches.

Il est très facile de dire que l'on accueille les enfants dans les écoles ordinaires, et, sous prétexte de ne pas discriminer, supprimer tout dispositif complémentaire visant à faciliter leur intégration ! C'est aussi très économique. De plus personne n'ira constater le nombre d'enfants sur les terrains pendant les heures de classe...

En attendant que les aires d'accueil voient le jour, que des transports scolaires soient mis en place si nécessaire, il faut encore des passerelles de ce genre (avec ou sans camion d'ailleurs !). La finalité de ces classes mobiles est évidemment de disparaître quand elles auront rempli leur mission et notamment quand les conditions de vie seront améliorées : là où les aires d'accueil sont réalisées, notre action gagne en efficacité et se limite assez rapidement à une médiation ponctuelle et un accompagnement des plus petits en maternelle. La mise en œuvre du schéma départemental d'accueil et d'habitat devrait donc accélérer la transformation de ce dispositif : on pourrait dès lors

envisager, par exemple, des enseignants itinérants, à la fois médiateurs et soutiens des équipes éducatives en cas d'arrivées importantes et les camions recyclés en biblio ou ludo-bus associatifs...

En attendant, si une visite de nos « camions- écoles » vous tente, vous êtes les bienvenus !

Contact : Annie Huvet coordination REP enfants du voyage et « école itinérante » BP 2019 54100 NANCY
Tel : 06 82 74 14 94 mël : a.huvet@ac-nancy-metz.fr ou a.huvet@free.fr

Colloque international, 25.11.05, IUFM Livry Gargan (93)
...pour une école inclusive... Quelle formation des enseignants ?
« Les enfants roms, regard sur la formation des enseignants »
Contribution de Alain Montclair et Michael Rigolot

La question centrale qui nous occupera au cours de cette intervention est celle de la rencontre entre l'Académie de Franche-Comté qui adopte à partir de 2000 une politique d'intégration au système scolaire ordinaire des élèves non-francophones et ceux que personne n'attend jamais. En effet, parmi ces élèves dont les provenances sont diverses se trouve une population d'enfants et d'adolescents issus de communautés Roms réfugiées dans la région à partir de 1999. Ce sont pour elles les conséquences du conflit qui s'est déroulé à partir de la fin des années quatre-vingt en Yougoslavie et particulièrement au Kosovo qui les amènent à s'exiler. Ces groupes s'installent dans divers pays d'Europe. En France, des villes comme Lyon ou Troyes sont concernées. Au voisinage de la Suisse et de l'Allemagne, c'est aussi le cas de Besançon qui accueille à partir de 1999 une partie des habitants des citées roms de la région de Mitrovica, au Kosovo. Ces familles vivent alors un exode consécutif aux persécutions dont elles font l'objet de toute part. Ces attaques coïncident avec le retour de la population albanaise après l'intervention militaire de l'OTAN et la perte du pouvoir provincial par la minorité serbe. En 1997, 40000 roms vivaient au Kosovo, ils ne sont plus que 10000 en 2001.

L'accueil

Ainsi, les classes des écoles et des collèges scolarisent dès cette année là une trentaine d'enfants qui viennent de vivre cette épreuve. Ils découvrent pour la plupart l'école en compagnie d'élèves venus souvent en France dans des circonstances semblables. Des classes dont les professeurs sont spécialisés dans la didactique du français langue étrangère (FLE) sont ouvertes dans l'urgence, elles évoluent rapidement vers des dispositifs d'intégration scolaire plus complets.

Les ressources institutionnelles pour la formation sont alors très limitées. Le seul appui est l'expérience des collègues qui ont en charge les deux classes d'accueil de la ville.

Dans ce contexte général qui voit s'installer des familles déplacées par les bouleversements géopolitiques des quinze dernières années parait le Bulletin Officiel Spécial de l'Education Nationale daté du 25 avril 2002. C'est un texte fondateur sur ces questions, le plus complet et le premier depuis 84. Il concerne tout à la fois la création de centres de ressources académiques dit "CASNAV", la scolarisation des élèves non-francophones et celles des enfants du voyage. Il s'applique sur tout le territoire et définit à la fois les aspects administratifs et les orientations pédagogiques des structures d'accueil.

Une des circulaires encadre les modalités de scolarisation des élèves non-scolarisés antérieurement (NSA). C'était le cas des enfants roms qui avaient été exclus durant une décennie de l'école au Kosovo, déchirée entre les établissements fédéraux yougoslaves et les structures clandestines albanaises. Héritiers d'une communauté tsigane au passé culturel riche, implantée dans les Balkans depuis le Moyen Âge, intégrée dans l'Empire Ottoman, victime des conflits mondiaux, alphabétisée en partie par le volontarisme de la Yougoslavie socialiste mais aussi baignée de la tradition poétique et mystique de l'Islam sous la forte influence des confréries soufies, ces nouveaux arrivants se sont assis dans l'école de la République. Les grands parents avaient souvent connu les classes yougoslaves mais l'enracinement scolaire chez les jeunes adultes et parents avait pratiquement disparu. Pourtant, le besoin de voir les enfants entrer à l'école et s'y intégrer était manifesté fortement. Cependant, le métier faisait défaut tant aux enseignants qu'aux élèves et la situation était notamment inédite dans les collèges.

Une démarche d'autoformation

Après constat de la situation pédagogique et interculturelle puis un premier stade de collecte d'informations auprès des familles et des acteurs sociaux, nous avons pensé qu'il existait des parentés entre les questions posées par la scolarisation de ces élèves et celles posées historiquement dans les systèmes éducatifs européens de l'Est comme de l'Ouest par la relation entre les institutions scolaires et les groupes de population rom, tsigane, manouche, shinti, yenish... définis comme " la communauté ethnique minoritaire la plus importante de l'Union Européenne" par la Commission Européenne. Nous redoutions en particulier de voir se reconstruire les mécanismes d'exclusion qui font

qu'encre encore aujourd'hui, l'Éducation Nationale peine à prendre en compte les besoins de citoyens pourtant français mais issus de populations roms installées en France au cours du dix-neuvième siècle. C'est donc vers les textes et les expériences européennes qu'il fallait se tourner, l'Éducation Nationale séparant la circulaire officielle consacrée aux "enfants du voyage" de celle qui nous mandatait, concernant les "nouveaux arrivants". Au cours des travaux internationaux organisés par le Centre de Recherche Tziganes de l'Université René Descartes, le Conseil de l'Europe, la Commission Européenne et l'Académie voisine de Dijon en décembre 2002 puis en juillet 2003, nous avons donc rencontré des chercheurs et des enseignants de toute origine qui partageaient nos préoccupations à une échelle où notre interrogation pouvait s'exprimer sans courir le risque d'être confondue par nos pairs avec une intention discriminante, comme c'était quelquefois le cas sur le terrain. Ainsi, nos structures scolarisant simultanément des enfants venus de plus de quinze nationalités et cultures différentes, attirer l'attention sur une problématique encore mal connue et pourtant familière du fait des préjugés déjà existants pouvait être interprété comme la volonté de désigner artificiellement un groupe qui aurait du naturellement rejoindre la communauté nationale en suivant le modèle d'intégration commun. C'est spécialement la nécessité de débattre des questions liées à la culture qui posait problème. Il faut souligner ici que notre démarche trouva au cours des journées de Dijon un appui et une légitimité considérable dans les Recommandations et des Résolutions du Conseil de l'Europe, adoptées et signées par l'ensemble des ministres de l'Éducation des États de l'Union et reconnaissant l'existence d'une culture transnationale et de son droit à la protection de la part des institutions. (n°R(2000)4) C'est donc de façon autonome que nous sommes entrés dans un cadre formatif qui apportait une perspective nouvelle sur ces sujets. Nos contacts se sont étendus. Au cours de colloques nationaux concernant la scolarisation des "Enfants du Voyage" (Clermont / Amiens), les formateurs et les enseignants d'autres académies furent attentifs à nos propos. Il nous semblait important de montrer qu'il existait aujourd'hui des périodes migratoires qui pouvaient se révéler comparables à celles du dix-neuvième siècle, celles-là même qui avaient vu arriver de l'est les tsiganes libérés des servages, fuyant les nationalismes. Ces rencontres permettaient de défendre une approche liée à la didactique des langues et des cultures autre que celle, strictement nationale et spécialisée, qui préside encore à l'instruction des "enfants du voyage". C'est là aussi que s'est affirmé pour nous, grâce aux paroles souvent fortes des voyageurs invités quelquefois à s'exprimer, l'importance de penser "une école avec" et non "une école pour", comme le formule Mirna Monténégro. Nous avons eu aussi l'occasion d'exposer ce qu'on pouvait retenir du fonctionnement de l'institution éducative dans cette situation d'écart lors d'interventions à l'étranger, en Espagne notamment, afin de comparer notre problématique avec d'autres du même type.

La problématique dans la ville

Dans la ville de Besançon, les intervenants d'autres institutions rencontraient eux aussi cette population en voie d'installation. Les services de la Préfecture, les trois Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) gérés par des associations différentes, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à travers ses antennes de quartier, les offices de logement social, les maisons de quartier devaient elles-aussi faire face à l'arrivée de groupes dont l'histoire confuse, qui passait quelquefois par l'Allemagne et des voyages très clandestins, s'inscrivait cependant dans le drame yougoslave. Les informations ne devaient d'ailleurs pas manquer au plus haut niveau puisque les régiments français engagés dans le maintien de l'ordre sur place étaient originaires en partie de notre zone militaire. Les contacts avec les travailleurs de quelques-unes de ces institutions, souvent fort au fait de la situation géopolitique, nous ont apporté de nombreuses informations sur la situation légale, sociale et urbaine des Roms. Ils nous permirent aussi, par leur connaissance des mouvements migratoires successifs depuis le milieu des années soixante-dix de mieux comprendre la philosophie des différentes politiques d'asile qui s'étaient mises en place dans la ville. La plupart pointaient l'existence de spécificités dans les relations qu'ils entretenaient avec les familles.

Certains maintenaient des contacts informels avec une association fondée par des immigrés arrivés dans les années soixante-dix, Romano Pharlipé, qui a été, par leur intermédiaire, partie prenante de nos travaux. Le travail d'enquête d'une étudiante de l'Université de Franche-Comté sur le projet migratoire des ROM et les relations entre les institutions a contribué à recueillir enfin des témoignages sur le passé scolaire de cette communauté et sur sa projection dans le système éducatif.

Cependant, l'état des relations entre les institutions rendait difficiles des collaborations autres qu'informelles sur ces questions, chacune menant sa propre approche d'un phénomène qui n'était pas perçu comme relevant d'une situation spécifique sur le plan historique et culturel. Toutes n'étaient d'ailleurs pas impliquées au même degré dans les questions d'accueil, vues quelquefois comme relevant simplement d'une situation provisoire à traiter dans l'urgence mais sans perspective de pratiques plus ambitieuses. L'absence d'une mémoire fiable de l'échec ou de la réussite des politiques d'intégration passées, l'inquiétude provoquée par ces demandeurs d'asile, la confusion entre les causes et les conséquences de leur arrivée et le débat politique sous-jacent aux questions d'immigration rendait difficile toute proposition de travail plus conséquent.

D'autre part, les conditions difficiles d'accueil, de logement, d'obtention d'un statut administratif légal, de prise en charge sanitaire et sociale ainsi que la méconnaissance des droits et des devoirs caractérisaient ce public nouveau. Cependant, son implantation s'était effectuée sur la base de familles installées au temps de la Yougoslavie dans le cadre de l'immigration légale et qui avaient fait souche en France. Celles-ci possédaient une pratique des institutions

et le devoir d'assistance aux groupes familiaux d'origine fonctionnait pleinement. Ce qui conduisit quelquefois à laisser régler ces problèmes lourds à des particuliers parfaitement insérés dans la société, sous le prétexte que l'intégration dans les structures collectives pour demandeurs d'asile était trop ardue. En ce qui concerne la scolarisation, l'inscription à l'école était alors réalisée par la parenté autant que par les structures de prise en charge. On suppose que cette préparation familiale était pour beaucoup dans l'intérêt et la curiosité que manifestaient les enfants.

L'école, un lieu de contact et de définition de la problématique

C'est au cours de cette période mouvante que les questions d'ordre pédagogiques ont commencé à se poser pour l'Education Nationale.

La règle générale de l'accueil dans les établissements de la ville de 1999 à 2002 était l'inscription dans une CLIN (classe d'initiation) pour le primaire et dans une CLA (classe d'accueil) pour le secondaire. Il faut ici souligner la politique judicieuse qui a consisté à ne pas ouvrir seulement ces classes dans les Zones d'Education Prioritaires. Les enseignants de ces dispositifs, spécialisés dans l'accueil des non-francophones, relevèrent rapidement l'absence généralisée de scolarisation antérieure et l'existence de modes d'apprentissage qui ne correspondaient pas à leur expérience. Les méthodes d'alphabétisation adaptées à des adolescents faisaient défaut, les progressions du primaire étaient difficilement transposables et la pédagogie ainsi que les contenus didactiques à mettre en œuvre pour les faire entrer dans le métier d'élèves se révélèrent complexes. Elle nécessitait au quotidien l'élaboration de pratiques à la limite du cadre institutionnel, tant dans la relation avec les élèves que dans les choix des contenus. Très peu de problèmes de civilité apparurent. L'absentéisme était relatif et se produisait dans des circonstances souvent liées aux activités familiales. Le texte officiel paru en avril 2002 recommande l'intégration des élèves nouvellement arrivés en France au système scolaire ordinaire. Ce qui signifie clairement que la phase d'accueil était limitée et que progressivement, les élèves devaient intégrer les enseignements communs, être au contact des collègues des matières générales, fréquenter leurs pairs et s'inscrire dans la règle commune. Il nous sembla que cette tâche ne devait pas être laissée à la seule responsabilité des professeurs des classes d'accueil mais qu'elle devait être l'œuvre de tous les intervenants : les collègues des classes, le personnel de surveillance et de vie scolaire, les personnels de suivi médico social, les conseillers d'orientation-psychologues et particulièrement les personnels de direction dans les choix liés au projet d'établissement et à la politique d'intégration. Or, ce qui fonctionnait plutôt bien pour des élèves non-francophones mais dotés d'une expérience scolaire antérieure ou d'une connaissance de l'écrit de leur langue maternelle se montra beaucoup moins efficace avec les jeunes roms.

L'intégration dans les classes ordinaires isolait les élèves de leur groupe, les contenus didactiques étaient encore inaccessibles pour leur niveau, l'absence de lisibilité du projet scolaire pour eux était frappante et le déficit d'informations écrites en romani et concernant le fonctionnement institutionnel ou l'orientation se faisait durement sentir. Dans certains établissements, le choix a été fait de donner plus de temps à l'élève, à travers un accueil en classe autonome dans un premier temps. Les apprentissages étaient centrés sur l'apprentissage de la langue, l'alphabétisation et les fondamentaux scolaires. L'enfant allait ensuite vers une intégration partielle dans une classe ordinaire avec choix de matières générales accessibles et retour quotidien vers la classe de langue.

Les tâches de l'équipe de la classe d'accueil étaient alors le suivi scolaire, la médiation entre l'élève et les collègues, le travail sur les contenus communs, le soutien comme technique didactique, l'élaboration d'outils fondés sur la langue de scolarisation et l'explicitation des situations. Souvent, il s'est avéré que ces activités souples permettaient l'adhésion des élèves ainsi que celle des équipes, dans la mesure où elles soulageaient les collègues de ne pouvoir rien faire pour l'élève "au fond de la classe". Paradoxalement, on pourrait qualifier ces techniques d'ouverture de "formation informelle". Des pratiques similaires se sont mises en place dans le premier degré quand cela était possible, à travers l'action des Clin mais aussi des Classes de Rattrapage Intégrées (CRI) et les Réseaux d'Aide et de Soutien pour Elèves en Difficulté (RASED). Cependant, si certains élèves scolarisés à leur arrivée ont multiplié les efforts d'adaptation et se sont engagés, la plupart ont connu une situation d'échec dans les classes ordinaires. Les enfants venus du primaire ont souvent intégré des structures d'éducation spécialisée ou sont entrés artificiellement dans les CLA ou les SEGPA, les plus de 16 ans sont sortis du système sans qualification et les jeunes filles ont disparu dans le cercle familial. Il faut ajouter à ce sombre tableau l'absence complète de dispositifs qui tiendraient compte de la problématique des non-francophones dans la formation professionnelle, les lycées techniques et les dispositifs de la Mission Générale d'Insertion (MGI). Il n'existait pas non plus jusqu'à l'hiver 2004 de centre de ressource académique centralisant les informations sur les dispositifs, assurant le suivi des élèves et permettant l'échange de pratiques dans l'académie.

Nous avons donc commencé à proposer de l'information et des supports de réflexion à nos collègues, d'abord dans le cadre de la formation du personnel des structures d'accueil pour nonfrancophones, aujourd'hui pour les Plans de Formation de l'Académie. Les axes de nos propositions se situent résolument dans le domaine de l'éducation interculturelle articulé à celui de la didactique du Français Langue Étrangère (FLE), affiné depuis en "Français Langue de Scolarisation" par Michèle Verdelhan. D'autres champs de recherche, tels que l'anthropologie, la linguistique ou la psychologie cognitive auraient leur place dans notre offre. C'est dans cette intention que nous proposons cette année pour le second degré une action de formation intitulée "vers un projet éducatif pour les

enfants roms”. Nous sommes convaincus de l'utilité de ce stage mais il reste plus adapté à un public volontaire, au contact de cette réalité et n'a que peu de chance de modifier profondément l'état de fait. Or, la problématique s'est déplacée de l'intérieur des classes d'initiation et d'accueil aux systèmes éducatifs environnants. A cela, deux raisons simples :

Le nombre important de nouveaux arrivants de toute provenance a conduit les dispositifs saturés à inciter au retour des élèves intégrés sur le collège de secteur, comme le préconise le texte, mais surtout les familles se sont reformées et de nombreux enfants sont nés.

Ils ont été scolarisés dans les écoles de leur quartier de manière ordinaire et rien ne semblait jusqu' alors les distinguer des autres élèves. Les enseignants eux-même ignoraient les circonstances précises de leur arrivée. Pourtant, le CREBEP (Centre de Ressource Départemental pour les Elèves à Besoins Educatifs Particuliers) recevait des demandes d'aide et d'assistance formative concernant ce public. L'autre écho de la situation venait du constat fait dans le quartier de Montrapon où les enseignants se trouvaient confrontés à des difficultés avec les familles Roms et se tournaient vers la responsable du REP. Les deux partenaires sollicitèrent donc l'aide théorique du CASNAV qui venait de naître. Il fut convenu de tenir une réunion. Le 24 février 2004, une trentaine d'enseignants se réunirent pour écouter une présentation du trajet historique de la population Rom de Besançon, le témoignage d'un membre de l'association "Romano Pharlipé" sur l'exil et les positions vis à vis de l'école, et l'analyse de quelques facteurs socio-culturels saillants. A l'issue de ce travail, les collègues présents s'accordèrent pour mettre en place les actions suivantes:

- Créer une liste de diffusion pour échanger informations, bibliographies et contributions.
- Renouveler l'action de formation au titre de la Formation Continue et / ou des Actions Innovantes.
- Entreprendre sur les pratiques de classe une réflexion entre les équipes des 1er et 2nd degré.
- Rechercher et créer des outils pratiques pour favoriser l'entrée des élèves dans les apprentissages
- Travailler à établir des liens de confiance réciproque avec les familles.
- Réaliser des outils explicatifs bilingues.

C'est donc un groupe de travail qui est né ce jour-là, permettant la confrontation des points de vue et la diversité des approches.

Le groupe de travail

Sous la forme d'un dispositif inter-degré du Plan Académique de Formation, la démarche de constitution du groupe s'est engagée avec comme premier objectif de tenter, à travers un questionnaire envoyé aux chefs d'établissements et aux directeurs d'écoles, une évaluation du nombre des enfants et adolescents ROM scolarisés dans le bassin urbain, ainsi que des besoins spécifiques qui seraient les leurs dans l'école. Une partie seulement des questionnaires nous ayant été retournée, les résultats de cette enquête succincte font apparaître deux éléments significatifs.

D'une part, nous n'avons pas, ou peu, d'informations sur la scolarisation des enfants dans certaines zones d'habitat où nous savons, par les organismes logeurs, que de nombreuses familles ont été installées. Ceci tient sans doute à la fois au fait que, dans les établissements où aucune mesure d'accompagnement spécifique n'a été mise en place, les élèves issus de cette migration sont plus difficilement identifiables, et peut-être à la crainte légitime de certains chefs d'établissements que l'utilisation de ces données ne conduise à une catégorisation néfaste à l'intégration des élèves dans le système éducatif. L'indication de l'origine ethnique ou culturelle des parents étant prohibée dans l'école de la République, il paraît évident que c'est plus dans le suivi académique des besoins éducatifs relevés dans les établissements que dans une tentative de dénombrement exhaustif des élèves ROM que les nécessités pourront être évaluées. D'autre part le vécu, ancestral autant que récent, des familles issues du Kosovo, conduit une partie d'entre elles à ne pas faire état, pour des raisons évidentes, de son appartenance à l'ensemble ROM.

Bien que cette première évaluation n'ait donc pas fourni de résultats quantitatifs fiables, elle a néanmoins permis une sensibilisation aux problèmes spécifiques de ces familles dans leur relation avec l'école et a donné une visibilité plus large à l'action engagée.

Dans un second temps, nous avons pris un contact individuel avec une majorité des membres du groupe en cours de constitution afin d'identifier les besoins rencontrés. Le guide d'entretien que nous avons construit pour ce faire, reprend les deux axes de notre démarche. D'une part, il s'agit d'échanger avec les enseignants un ensemble d'informations permettant de mieux connaître les élèves qui leur sont confiés ainsi que la situation actuelle leurs familles. D'autre part, il s'agit d'identifier les facilités et difficultés rencontrées dans les domaines de l'apprentissage, de la relation élèves/élèves élèves/enseignant, élèves/école, école/familles, familles/enseignants, et de mutualiser les expériences conduites dans les classes et les établissements.

Sur le plan de l'information, la demande est forte d'une connaissance de l'histoire, de la culture et des conditions de vie actuelles des familles nouvellement arrivées. Si le domaine de l'histoire ne soulève pas de problèmes majeurs puisque, à travers les recherches effectuées depuis le 19^{ème} siècle, le parcours des populations ROM est bien connu et que les causes de l'exode récent, bien que complexes, sont assez aisément accessibles, il n'en va pas de même en ce qui concerne la culture. Incontestablement, l'ensemble ROM est porteur d'une identité. Elle a été relevée par de nombreux auteurs (Liegeois, Reyniers, Formoso, Spinelli...) et est mise en avant dans les textes du Conseil de l'Europe. Le risque est pourtant grand d'attribuer aux sous-groupes qui constituent cette entité, un ensemble de

“traits culturels” invariants qui fasse d’eux les simples “porteurs” d’une forme commune, insensible aux contextes divers où elle s’exprime. C’est donc vers une conception ouverte de la culture que le groupe de travail doit se diriger en s’interrogeant sur les phénomènes d’acculturation, sur le poids des appartenances sociales, économiques, religieuses, et en prenant en compte les problématiques familiales singulières des enfants et des adolescents dont les enseignants ont la charge. En ce qui concerne les conditions de vie actuelles, le recoupement des informations recueillies par les membres du groupe de travail avec celles apportées par les intervenants sociaux des institutions sus-citées et les représentants de l’association Romano Phralipé, nous permettront de connaître mieux la diversité des situations sociales des familles présentes localement, régionalement et nationalement.

Le 6 octobre 2005, donc, la première rencontre du groupe de travail a eu lieu. Après une information sur l’histoire récente de ces populations et sur les pérégrinations de l’ensemble auquel elles appartiennent, nous avons dans un premier temps constitué des groupes de niveau (maternelle, élémentaire, collège) dont la tâche était de réfléchir sur ce qui relève de “la relation” et de “l’apprentissage”. Il est à noter que de nombreux enseignants de maternelle soulignent la relation affective positive qui s’établit entre eux et les enfants issus de ce groupe. Ils indiquent encore que leur aisance dans les domaines sensoriels et moteurs est notable et qu’une relation individualisée et suivie avec leurs familles favorise l’insertion dans les structures scolaires. Ce dernier point est aussi souligné par les enseignants du niveau élémentaire. Sur le plan des apprentissages, tant en ce qui concerne la langue que le calcul, les enseignants présents relèvent les facilités qu’ont ces enfants à l’oral et la difficulté semble-t-il très commune qu’ils éprouvent dans le passage à l’écrit (lecture et écriture). Un enseignant rapporte que certains de ses élèves sont excellents en calcul mental mais qu’ils sont en difficulté lorsqu’il s’agit d’expliquer la logique par laquelle ils sont arrivés au résultat.

L’enseignant s’interroge sur l’hypothèse de l’utilisation par ces enfants d’une base 5 en place de la base 10 communément admise ici. Pour ce qui est des difficultés qu’ils rencontrent, ils seraient fréquents que les élèves “manquent de concentration” et que leur intégration dans les groupes de pairs, en présence d’autres enfants de la même origine, ne se fasse que difficilement.

Dans un second temps, nous avons proposé au groupe de travail de constituer quatre sous-groupes, de niveaux hétérogènes, centrés sur les problématiques le plus fréquemment évoquées : la relation école/familles, la relation maître/élève, la relation à l’écrit et enfin la question des mathématiques.

Les observations que nous faisons dans ces différents domaines, pour superficielles et peut-être subjectives qu’elles puissent encore paraître, n’en sont pas moins les premières dont nous disposons sur la situation des enfants issus de cette nouvelle migration.

Le projet du groupe

Notre objectif est bien entendu de poursuivre ce travail dans le sens d’une connaissance approfondie des groupes, des familles, des enfants ROM ayant quitté le Kosovo à partir de 1999.

Cette recherche s’intègre dans nos travaux antérieurs relatifs aux Voyageurs et à la scolarisation des enfants du voyage. Le groupe que nous avons constitué, en partenariat avec les instances citées, n’a pourtant pas pour seul projet la constitution d’un savoir académique. Il se veut lieu de réflexion, d’expérimentation, de création et d’action. Ses rencontres régulières, prévues sur deux ans, lui fourniront un espace de coordination et d’évaluation des actions engagées, ainsi que la création la création d’outils pédagogiques adaptés. Il ne fait pour nous aucun doute que la méthode de travail que nous avons adoptée dépasse le cadre de la population aujourd’hui concernée. Bien que notre activité relève incontestablement de la formation des enseignants, elle s’apparente, dans son projet, beaucoup plus à la recherche-action qu’à la délivrance de savoirs établis. En ce sens, la méthodologie adoptée est transférable à d’autres champs que celui de la pédagogie interculturelle. Si avoir le projet d’une Ecole Inclusive impose de penser la participation des élèves à la construction de leur savoir, c’est en pensant la formation des enseignants sur ce modèle que cette école pourra voir le jour.

Vers une école inclusive

Six ans après l’arrivée en France, et dans les pays limitrophes, des premières familles ROM fuyant la guerre du Kosovo, la situation de ces populations est contrastée. Si certaines familles, soutenues par des parents ayant migré antérieurement, ont vu leur situation s’améliorer rapidement, la plupart d’entre elles se sont trouvées concentrées dans les zones périphériques de certaines grandes villes¹. La précarité sociale et économique dans laquelle elles vivent ne tardera pas à poser des problèmes majeurs qui viendront s’ajouter à ceux, déjà très lourds, que connaissent les cités.

Sans une intervention rapide et concertée des pouvoirs publics pour accompagner l’insertion de cet ensemble nombreux dans le tissu social, il est à craindre que des problèmes sociaux graves n’apparaissent, qu’il sera particulièrement difficile de gérer.

Parallèlement, notre école devra prendre acte rapidement des besoins spécifiques des enfants issus de ce courant migratoire afin de généraliser la mise en place de structures d’accueil et la formation des enseignants. L’orientation en grand nombre vers l’enseignement spécialisé étant injustifiée c’est, à terme, vers les classes ordinaires qu’il faudra diriger ces élèves. La réussite de ce pari ne se fera pas sans une prise en compte de la singularité culturelle de

ces migrants, c'est à dire, dans le respect des richesses, des valeurs et des missions de l'école-, sans la mise en oeuvre d'une pédagogie interculturelle.

C'est le sens du travail que nous avons engagé.

1 Certaines familles, du fait du manque de place dans les structures d'accueil, sont dispersées dans des agglomérations parfois distantes de plusieurs centaines de kilomètres.

A. Montclair, IUFM de Besançon, alain.montclair@fcomte.iufm.fr

M. Rigolot, CASNAV de Besançon, michael.rigolot@ac-besancon.fr

Ecrire pour inscrire

L'écriture est aventure. Elle est un voyage qui commence dès lors que la plume trouve sa place entre les doigts, lorsque la main crée la jonction entre le projet et le geste qui va lui donner vie. L'écriture déroule le fil des idées et les redistribue dans l'ordre spontané de nos hiérarchisations intimes. L'écriture est le miroir de l'âme au service du moi qui se met en tension vers l'autre. Elle est une structuration des intériorités qu'elle rend lisibles, compréhensibles et toujours utiles à soi, souvent utiles aux autres.

L'écriture organise le monde et le fait respirer. Elle diffère l'érosion du rapport à un monde souvent trop abrasif. L'écriture est une ponctuation dans la course du temps. Elle est structurante et génère la distance, la mise en perspective... Elle engendre les possibles en établissant la réflexivité indispensable entre la pensée et l'action. Elle organise l'avant, le pendant et l'après, en cela elle est fondamentale. Elle peut être une fin, un moyen ou les deux à la fois.

Ecrire, c'est fixer les modalités essentielles de la pensée avant qu'elles ne s'évaporent dans l'espace et le temps. Des hommes de Lascaux à Pythagore, de Platon aux bâtisseurs de cathédrales, de tous temps et sur toutes les surfaces, les hommes se sont « inscrits au monde » en traçant sur la pierre, à même le sol ou sur le vélin ce qui se devait de leur survivre.

Les châteaux, les temples, les cathédrales, les états, les empires, tout fut écrit avant que d'être. L'humanité se construit à plat jour après jour, par les signes avant que de s'organiser en d'autres dimensions. Il n'est pas de projet qui ne s'écrive d'abord. Notre-dame a « existé » à même le sol, tracée par des doigts experts sur ce qui allait être son parvis, avant de se dresser au ventre de Paris. Le fameux scribe égyptien du Louvres, au regard si troublant, témoigne de ce pouvoir de l'écrit qui fixe en quelque sorte les règles de l'éternité.

Accompagner l'autre, l'aider à se trouver, l'aider à s'inscrire, ce peut être l'aider à « s'écrire ». C'est pour cela que tout ce qui s'écrit est important et se doit d'être envisagé comme tel. Chacun porte peut-être en lui un autre qui écrit, ou qui voudrait écrire. Il lui suffit parfois à cet autre d'être sollicité pour que les choses se posent et prennent du sens.

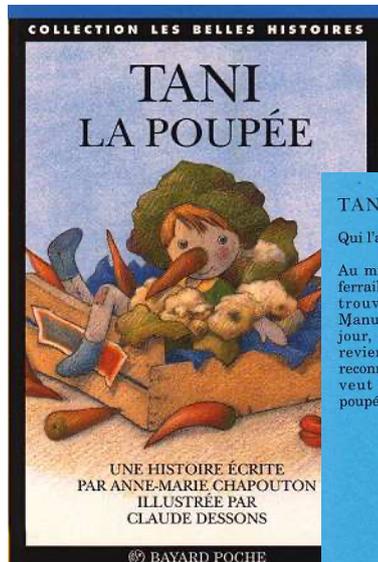
Il faut prendre le temps d'écrire, sans attendre d'en avoir le temps. L'écriture génère le temps qui la fait exister et en cela, elle construit bien des libertés. Cela n'est pas le moindre des pouvoirs en ces temps où tout va si vite.

William Jumelin - william.jumelin@wanadoo.fr

Fiches de lecture

Tani la poupée

Auteur : Anne-Marie Chaputon
Illustrateur : Claude Dessons
Editeur : Bayard Presse,
collection *belles histoires*
Année : 1991
Genre : Petit Roman
Niveau : A partir de 7 ans



Cote d'amour : ♥

Mots clés : Gitan, amitié, poupée, différence

Manuella est une petite fille gitane. Tani c'est la poupée que son papa a trouvée dans la décharge et lui a offert.

C'est un drame quand Manuelle perd Tani au marché où elle s'était rendue avec sa mère pour y vendre des paniers. Au moment où Manuella retrouve Tani, une petite fille « gadgi » reconnaît sa poupée qu'elle nomme Lucie.

La conversation des deux fillettes est le moment fort du récit. Comme dans la vie, quand on ne se connaît pas, il y a d'abord de la méfiance, chacun marque ses distances, son territoire, ses possessions. Puis lorsque le dialogue s'installe, la tension décroît et d'un simple geste l'amitié s'installe.

Une leçon d'humanisme et de fraternité à destination des petits (7, 8 ans) qui peut provoquer en classe une discussion sur les gitans en particulier, mais aussi, les autres, ceux qui ne vivent pas comme nous.

Une leçon simple pour vivre en intelligence et avec respect des uns et des autres.

Un débat à organiser dans nos classes, dès le plus jeune âge.

Josiane Michon-Agueff - jmichon_agueff@yahoo.fr

Les bijoux de la Castafiore

Auteur : Hergé

Illustrateur : Hergé

Editeur : Casterman,
collection *les aventures de Tintin*

Année : 1963

Genre : Bande dessinée

Niveau : à partir de 7 ans



Cote d'amour : ♥ ♥

Mots clés : Bijoux, tsiganes, énigme, humour

Le héros d'Hergé entouré de ses habitués compères doit résoudre une énigme : la disparition des fameux bijoux de la Castafiore.

Toute la bande est réunie au château de Moulinsart, fief du capitaine Hadock. L'enchaînement de situations burlesques et d'une série de quiproquos ont bien évidemment la part belle dans cet ouvrage.

Dès les premières pages, des tsiganes installés près d'une décharge, sont accueillis à bras ouverts par le capitaine, effaré par les conditions de vie de cette population. Tintin n'est pas en reste et tout le long de cette aventure, on le sentira très proche des tsiganes injustement accusés du vol. Il va élucider l'énigme et innocenter ceux-ci.

Le déroulement nous plonge dans l'éternelle méfiance des gadjé face aux tsiganes et vice et versa . On retrouve également les termes habituels si caractéristiques : bohémiens, romanichels, gadjo.....

La bande dessinée par ses albums a une place importante pour tout public.

C' est pourquoi ce grand classique est aussi une entrée tant par ce qu'il donne à voir, qu'à penser.

Josiane Michon-Agueff, jmichon_agueff@yahoo.fr

D'où viens-tu Gitan, où vas-tu ?

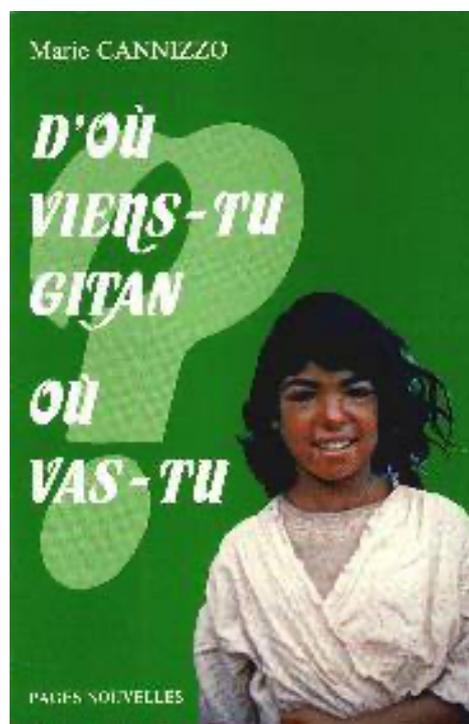
Auteur : Marie Cannizzo

Editeur : à compte d'auteur

Année : 1988

Cote d'amour : ♥ ♥

Mots clés : gitans, habitat, monographie



Marie Cannizzo, *D'où viens-tu gitan, où vas-tu ?*, ouvrage paru à compte d'auteur, 1988, 236p. Nombreuses illustrations N&B et couleurs. 23 €.

Titulaire d'un certificat d'aptitude à l'enfance inadaptée (CAEI) ayant nécessité la rédaction d'un mémoire qui donne la substance à ce livre, Marie Cannizzo se voit demander par l'Inspecteur d'Académie du Vaucluse d'assurer l'ouverture de l'école sur le terrain de stationnement d'Avignon en 1983.

Comme le souligne le célèbre historien des Tsiganes, François de Vaux de Foletier, qui préface son ouvrage, l'auteur a su développer une approche scientifique (historique, juridique et sociale) afin de mieux connaître la populaire scolaire à laquelle elle s'adresse.

Mais l'intérêt nous semble davantage encore résider dans la partie monographie consacrée aux Gitans d'Avignon, des taudis du quartier de « La Balance » à la « cité du soleil » dont l'architecture en cercle est censée répondre au mode de vie des Tsiganes, mais qui finira en ghetto insalubre, en passant par la cité Clairefond devenue elle aussi un ghetto, pour finir au terrain de « Baigne-pied » réalisé en concertation avec des familles gitanes qui se sont cooptées. Sans oublier le terrain de stationnement. Au nombre des annexes, à côté d'une bibliographie et d'une filmographie copieuse, figure une présentation du Clive datant de 1981 !

Pour vous le procurer... écrivez un petit mot à Marie, adhérente CLIVE ! marie.cannizzo@wanadoo.fr

Patricia Ferté, katex@wanadoo.fr

Libre enfant de Favières
Territoire de serpents

Auteur : Guy-Joseph Feller

Editeur : l'Harmattan
Collection Histoires de vie

Année : 1998

Cote d'amour : ♥ ♥

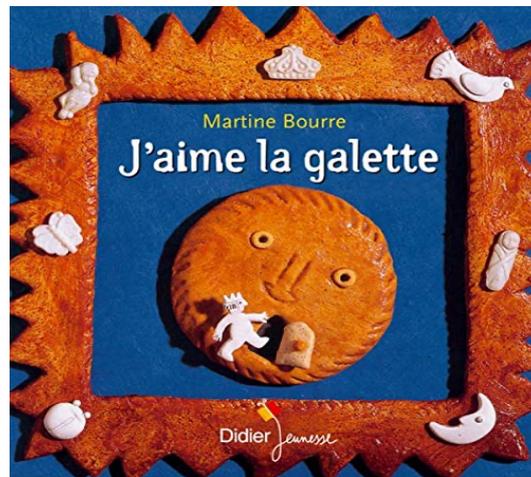
Mots clés : Manouche, histoire de vie



Guy-Joseph Feller, *Libre enfant de Favières. Territoire de serpents*, Postface de Guy Jobert, L'Harmattan, coll. Histoire de vie, 1998, 298 p., ISBN : 2-7384-6541-2, 23 €.

Comment le clan des F..., à la redoutable réputation de marginaux, a-t-il réussi à se faire une place au soleil (frère aîné conseiller municipal à Favières, narrateur devenu journaliste) ? Dans un style très maîtrisé pour dire les choses les plus crues comme les plus délicates, Guy-Joseph Feller nous parle de son père manouche, ancien légionnaire revenu au pays épouser une paysanne lorraine. Il nous raconte ses quatre frères, le manque d'argent constant, les petits trafics pour survivre (capture de serpents, grenouilles, escargots, corbeaux, tourterelles, geais, cueillette d'asperges sauvages), ainsi que la razzia dans les mirabelliers ; le départ chaque printemps pour six mois de l'oncle et la tante manouches avec leur manège ; l'instituteur « Freinet » ; le collège ; le curé baroudeur ; son premier amour ; ses rapports difficiles avec son père ; le décès prématuré de leur mère qui incite le clan à changer de vie et à s'intégrer.

Patricia Ferté, katex@wanadoo.fr



La comptine « J'aime la galette » est reprise à chaque page avec d'autres mots....Ex : « J'aime les manèges »...

Les illustrations en collage sont magnifiques.

Proposition d'exploitation pédagogique :

Ce livre permet de travailler sur la syntaxe, le vocabulaire, les sons et la correspondance phonie-graphie. Il est facile de différencier les propositions de travail en lecture. On peut construire avec les enfants un livre semblable sur le même principe : substitution et association de sons.

Proposition d'une démarche :

- ▶ 1^{ère} étape : travail sur le premier texte
 - Découvrir une partition
 - Ronde traditionnelle sur le premier texte
 - Mémorisation du texte
 - Recherche de mots en « ETTE »
 - Mise en place d'un atelier permanent recherche type la maison des sons
 - Recette de cuisine
- ▶ 2^{ème} étape : travail sur le deuxième texte
 - Comparaison avec le premier texte
 - Lecture des mots nouveaux
 - Création d'une nouvelle ronde
- ▶ 3^{ème} étape : travail sur le troisième texte
 - découverte des nouveaux mots
 - Création d'une nouvelle chorégraphie
 - Ecriture d'un nouveau texte avec les mots des maisons des sons
 - Illustration de ce nouveau texte
- ▶ 4^{ème} étape : Travail sur le quatrième texte
 - reprendre les activités de la 3^{ème} étape
 - S'interroger sur la fabrication d'un livre
 - Fabriquer un nouveau livre

Et ainsi de suite ...

Les parents seront invités pour un spectacle présentant l'histoire dansée proposée par Martine BOURRE prolongée des celle inventée par les enfants et se régaleront des diverses recettes de galettes que les enfants auront appris à réaliser.

Doune CHASTEL doune.chastel@wanadoo.fr

Centre de **L**iaison et d'**I**nformation **V**oyage-**E**cole

Bureau, contacts :

Président : Thierry CHEVROLET thierry.chevrolet@wanadoo.fr
Vice-présidente : Virginie REPAIRE virginie.repaire@free.fr
Secrétaire : Doune CHASTEL doune.chastel@wanadoo.fr
Trésorière : Josiane MICHON-AGUEFF jmichon_agueff@yahoo.com

1. **bulletin d'adhésion ou de ré-adhésion** à renvoyer **par voie postale** à Josiane (trésorière), accompagné d'un chèque de 10 € à l'ordre du CLIVE.

Josiane MICHON-AGUEFF, 14 rue de la Pirouette 94 150 RUNGIS

2. **fiche individuelle** de renseignements à renvoyer **par courriel** à Thierry : à réception de votre fiche remplie, et dans l'attente d'un meilleur système d'échange (que fournira notre site internet en cours de construction), Thierry vous fera parvenir en retour l'ensemble des fiches individuelles des autres membres, que vous pourrez ainsi directement contacter sur des questions ou des projets précis...

thierry.chevrolet@wanadoo.fr

BULLETIN D'ADHÉSION / ré-adhésion année 2005-2006
(à imprimer et à renvoyer par courrier à Josiane avec le chèque de 10 €)
Nom, Prénom :
Adresse :
Fonction : Structure :
Téléphone : E-mail :
Signature :



fiche individuelle à transmettre à : thierry.chevrolet@wanadoo.fr

CLIVE - fiche individuelle

insérez ici
votre photo

NOM :

Prénom :

Adresse perso :

Téléphone perso :

Adresse internet :

Renseignements professionnels

Fonction actuelle :

Lieu(x) d'intervention :

Adresse professionnelle :

Téléphone, fax, adresse de courriel...

Implications actuelles ou passées auprès des Voyageurs :

Projets en direction des Voyageurs, auxquels pourraient adhérer d'autres personnes ou que pourraient soutenir d'autres personnes :

Attentes prioritaires par rapport au CLIVE :

Domaines (réflexions, productions...) travaillés avec les Enfants du Voyage :	Références et adresses pour se procurer les productions (sites, adresses postales...)
Domaines que je souhaiterais travailler particulièrement :	

